



**Secrétariat d'Etat Chargé de
l'Alphabétisation et de l'éducation non
formelle
Maroc**



**Bureau de l'UNESCO
pour les pays du Maghreb
Rabat**

Revue de la littérature

L'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle au Maroc (Bailleurs de Fonds et Ong) Période 1995 - 2006

Sophie Cerbelle,
Octobre 2006

Projet LIFE 467GLO1003.12

**Revue de la littérature au Maroc
dans les domaines de
l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle**

SOMMAIRE

Introduction.	p 3-4
Synthèse globale.	p 5-10
Liste des études.	p 11-12
Les études réalisées.	p 13-64
Les études en cours ou à venir.	p 65-77

Revue de la littérature au Maroc dans les domaines de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle

INTRODUCTION, OCTOBRE 2006

Parce qu'il touche près d'un adulte sur deux, le problème de l'analphabétisme au Maroc est un problème crucial empêchant le plein développement économique et social du pays. Si des efforts indéniables ont été réalisés dans l'enseignement formel, ils restent encore insuffisants pour régler, dans les années qui viennent, la question de l'analphabétisme.

La création du Secrétariat d'Etat à l'Alphabétisation et à l'Education Non Formelle (SECAENF) en 2002 témoigne néanmoins de la forte volonté politique de lutter contre l'analphabétisme et de donner aux enfants non scolarisés ou déscolarisés une nouvelle chance d'éducation. La stratégie adoptée par cette institution passe, entre autre, par la mobilisation de tous les partenaires (institutionnels, société civile, universitaires, bailleurs de fonds...), à même d'aider le SECAENF à atteindre les objectifs qu'il s'est fixé : l'éradication de l'analphabétisme à l'horizon 2015.

L'amélioration de la politique d'ensemble passe, entre autre, par l'analyse pragmatique et patiente des résultats d'études menées dans ces domaines par les différents partenaires. Mais si ces études existent et sont fortement encouragées par le SECAENF ; comme en témoigne l'existence d'une division « études et planification » et d'une division « projets et évaluation » au sein du nouvel organigramme adopté par le conseil du gouvernement en juin 2006 ; leurs résultats peuvent être sous-utilisés.

C'est ici tout l'intérêt de la démarche de la Revue de la Littérature qui vise à synthétiser les résultats des principales recherches entreprises au Maroc ces dernières années. Elle constitue un élément essentiel du bilan de l'action d'alphabétisation et d'éducation non formelle au Maroc et de l'examen critique des stratégies actuellement en cours pour permettre une accélération des efforts en vue d'atteindre les objectifs de l'éducation pour tous en 2015.

Note aux lecteurs :

Parce qu'il s'agit d'un travail qui nécessitera d'être actualisé au fil des nouvelles études réalisées, nous avons fait le choix d'un support modulable, permettant l'ajout régulier de nouvelles informations. Pour faciliter la lecture de cette revue de la littérature, chaque document a fait l'objet d'une synthèse standardisée, autorisant ainsi la comparaison (recoupements et/ou complémentarité possibles) entre eux. Voici les rubriques à l'aune desquelles les documents ont été synthétisés :

- Finalité du projet,
- Durée du projet (ou date de remise de l'étude),
- Terme de références,
- Méthodologie employée,
- Résultats obtenus,
- Principales recommandations,
- Exploitation des résultats.

Les analyses présentées dans ces fiches synthèses émanent, textuellement, des études citées. En aucun cas les auteurs de cette revue de la littérature n'ont porté de jugement sur les résultats de ces études.

En espérant que ce document puisse vous aider dans la définition de nouveaux projets/études/recherches au regard de ce qui a déjà été réalisé dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, il ne nous reste qu'à vous souhaiter une bonne lecture.

Revue de la littérature au Maroc dans les domaines de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle

SYNTHESE GLOBALE, OCTOBRE 2006

Cette synthèse globale présente les principaux résultats et recommandations des études menées depuis 1995 dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle.

1. LES PRINCIPAUX RESULTATS.

1.1 Dans le domaine de l'alphabétisation.

La grande majorité des études menées dans le secteur de l'alphabétisation jusqu'à aujourd'hui concerne le fonctionnement du secteur, sa gestion, son évolution depuis plusieurs années et ses résultats en terme d'effectifs. En revanche, peu d'études se sont intéressées à la qualité des programmes. Sous le terme de qualité se cachent des éléments relatifs à la durabilité de l'alphabétisation, à l'impact des programmes sur le quotidien des bénéficiaires, aux compétences réellement acquises...

Les études menées montrent que l'action d'alphabétisation bénéficie depuis les années 1990 d'un soutien politique très important. La création du Secrétariat d'Etat à l'Alphabétisation et à l'Education Non Formelle (SECAENF) en 2002 témoigne à ce titre de la volonté du gouvernement marocain de lutter contre l'analphabétisme. Par ailleurs, l'alphabétisation est à l'ordre du jour de toutes les grandes manifestations de nature sociale ou de développement durable (*Evaluation des programmes d'alphabétisation des adultes au Maroc, 2002 ; Rapport sur le cinquantenaire de l'indépendance, 2005 ; Rapport de suivi de l'EPT, 2006*).

Au niveau du fonctionnement du secteur, les études montrent que depuis l'indépendance, les effectifs des inscrits connaissent une hausse constante avec un taux de croissance annuel moyen de 10%. Cette forte augmentation relève essentiellement de la mobilisation des ong. Une analyse sectorielle de l'alphabétisation montre que l'efficacité interne des programmes a sensiblement évolué ces dernières années. En moyenne, 75% des inscrits participent au test final avec un taux de réussite moyen de 85%. De ce fait, le rendement des programmes (réussite/inscrit) a également connu une nette amélioration et semble se stabiliser, depuis 2000, autour de 70%. Bien

que les effectifs des inscrits soient en constante augmentation, le taux de réalisation qui mesure le degré des réalisations des objectifs fixés pour chaque exercice et pour tous les programmes est en baisse régulière. Cet état de fait est essentiellement dû à la fixation de l'objectif stratégique d'alphabétiser un million de personnes par an. Si la fixation de cet objectif peut demeurer une référence, notamment dans les campagnes de sensibilisation et dans la mobilisation de nouveaux partenaires au niveau national et régional, son effet en terme de gestion courante des programmes est sans doute discutable. La comparaison des réalisations et des nouveaux objectifs d'une année sur l'autre au niveau régional fait apparaître de véritables aberrations (faible réalisation suivie de la fixation d'un nouvel objectif pour l'année suivante encore plus important que celui fixé l'année précédente). Il conviendrait plutôt de mesurer les performances réelles des différents programmes d'une année sur l'autre (région par région) pour mettre en évidence de possibles dysfonctionnements et analyser d'éventuelles réussites exceptionnelles ; comprendre en un mot le fonctionnement local des activités. La faible réalisation évoquée précédemment peut cacher en fait de réels progrès, qui ne seront jamais considérés comme tels (*Analyse sectorielle de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, 2006*).

Le budget accordé au SECAENF a connu une hausse très substantielle ces dernières années mais reste à un niveau très modeste par rapport aux autres budgets du gouvernement (0,12% du budget de l'Etat ; 0,5% du budget du Ministère de l'Education Nationale (MEN) en 2006). En revanche, l'utilisation de ce budget est clairement centrée sur des activités opérationnelles (salaires des intervenants, production et mise à disposition des manuels, activités de recherche et d'innovation pédagogique). Ce budget est aussi clairement au service de la mobilisation d'autres opérateurs (tous les opérateurs ne sont pas subventionnés par le Secrétariat d'Etat (SE), notamment les opérateurs publics et les ong ; ainsi, sur les 469 210 bénéficiaires des cours d'alphabétisation en 2005, 219 000 ne sont pas pris en charge par le SE, en dehors de la fourniture des manuels et de certains frais de gestion). Du fait de cette mobilisation d'autres partenaires, les études montrent qu'un dirham inscrit au budget correspond à 1,5 dirhams de dépenses. Mais ce budget reste insuffisant au regard des objectifs fixés. (*Analyse sectorielle de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, 2006*).

Les études soulignent la lourdeur des procédures administratives. Le retard enregistré dans l'octroi des subventions aux associations est source de démotivation et rend difficile, pour ne pas dire impossible, un suivi rigoureux et une évaluation des actions. Les indemnités accordées aux formateurs ne sont pas jugées très motivantes et les retards enregistrés dans leur paiement compliquent davantage la situation. La majorité des opérateurs dénoncent le caractère rigide des procédures de financement qui bien souvent empêche la réalisation des objectifs. Enfin, au niveau local, les délégations ont cumulé des arriérés en termes de frais de vacations. Ce problème des arriérés s'explique davantage par une incapacité à exécuter les budgets (en particulier en raison de l'absence de formation des gestionnaires du dossier) que par l'absence de crédit (*Evaluation des programmes d'alphabétisation des adultes au Maroc, 2002 ; Rapport sur la mise en œuvre du cadre d'action de Dakar en Afrique pour la période 2000-2005, 2005 ; Analyse sectorielle de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, 2006*).

Les études menées sur les aspects pédagogiques des programmes d'alphabétisation mettent en avant l'inadaptation des manuels d'alphabétisation (considérés comme trop chargés, inaccessibles aux apprenants, peu adaptés aux besoins de certaines tranches des populations cibles). Par ailleurs, la durée du programme (200 heures) est jugée nettement insuffisante par les différentes études menées au regard des objectifs et des niveaux de compétences fixés. Enfin, les formateurs qui ont suivi une formation spécifique estiment que la durée de cette dernière est insuffisante et parfois dispensée par des personnes non réellement spécialistes (*Evaluation des programmes*

d'alphabétisation des adultes au Maroc, 2002 ; Rapport sur la mise en œuvre du cadre d'action de Dakar en Afrique pour la période 2000-2005, 2005 ; Rapport de suivi de l'EPT, 2006).

Les études mettent l'accent sur l'absence d'un système de suivi, de coordination et d'évaluation des programmes. Les responsables des programmes interrogés déplorent un manque relatif de mécanismes de suivi et d'évaluation aussi bien de la qualité de la formation que des modes d'organisation et de gestion des programmes, particulièrement au niveau local. Ce qui résulte en un manque à gagner de partage d'expériences et de consolidation des acquis. Ils déplorent également l'absence de mécanismes d'incitation et de motivation comme l'institution d'un système d'encouragement et de reconnaissance pour la meilleure ong, le meilleur apprenant.... (*Évaluation des programmes d'alphabétisation des adultes au Maroc, 2002 ; Rapport sur la mise en œuvre du cadre d'action de Dakar en Afrique pour la période 2000-2005, 2005 ; Rapport de suivi de l'EPT, 2006).*

Très peu d'études sur la qualité des programmes ont été menées. L'une d'entre elle suggère néanmoins qu'il existe des différences de performances non négligeables entre les quatre principaux programmes (campagne générale, opérateurs publics, ong et entreprise), mais fait également état d'écarts de réussite entre les opérateurs d'un même programme. Des résultats obtenus lors de l'analyse de la réussite (tests de connaissances en arabe et mathématiques) ont montré que les bénéficiaires des programmes (terminant leur cycle d'alphabétisation) peinaient à réussir des exercices mesurant des compétences de base. Une telle situation interroge évidemment sur la durabilité de l'alphabétisation reçue (*Une évaluation des activités des programmes d'alphabétisation des adultes au Maroc, 2004).*

1.2 Dans le domaine de l'éducation non formelle (ENF).

Les études montrent que les effectifs des bénéficiaires sont stables depuis plusieurs années. La non scolarisation est plutôt un phénomène rural et féminin alors que la déscolarisation est plus fréquente chez les garçons et en milieu urbain (*D'une catégorisation à une typologie des enfants en situation de non scolarisation ou de déscolarisation, 1998).*

L'un des objectifs principaux de l'ENF est l'insertion ou la réinsertion des bénéficiaires de cette éducation dans le système formel, la formation professionnelle ou la préparation à la vie active. Entre 1998 et 2000, moins de 15% des bénéficiaires intègrent une formation. Cette proportion s'élève à 38% pour l'année scolaire 2004-2005. Ces chiffres concernant le devenir des bénéficiaires méritent cependant d'être nuancés par le fait que l'accès à l'enseignement formel ne peut concerner que les bénéficiaires de la tranche d'âge 9-11 ans (20% des inscrits en 2004-2005) et qu'un nombre non négligeable d'élèves sont en fait déjà dans la vie active et occupent des emplois (en 2004-2005, ils étaient environ 6500 soit 27% des inscrits). Dans ces conditions, pour l'année 2004-2005, les sorties véritablement « non qualifiantes » représenteraient moins de 30% de l'effectif des inscrits (*Analyse sectorielle de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, 2006).*

Au niveau du financement, les études montrent que du fait de la non ou déscolarisation, le manque à gagner net total pour la société représente en 2004 un point de pourcentage du PIB et est estimé à 2 806 500 000 dirhams (*Etude sur le coût de la non scolarisation, 2006).*

Toujours au niveau du financement, la mobilisation de partenariat extérieur (parrainage notamment) permet la prise en charge de nombreux enfants. Si ces campagnes de parrainage

devaient s'installer dans la durée avec la même ampleur, on aurait pour l'ENF une capacité de mobilisation de ressources extérieures équivalente au secteur de l'alphabétisation, 1 dirham inscrit au budget correspondant à la mobilisation de 1,3 dirhams (*Analyse sectorielle de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, 2006*).

Les études menées font état d'importantes difficultés entravant le bon fonctionnement du secteur : l'absence d'un système de suivi, de coordination et d'évaluation ; la faiblesse des salaires des intervenants, le cumul dans les retards de paiement, le fait que les animateurs (peu ou pas du tout formés) voient dans leur fonction un moyen pour que l'Etat les intègre et les recrute dans la fonction publique. A ce titre, les grèves, manifestations, pressions sont nombreuses et se font au détriment de la qualité des actions d'ENF (absence des animateurs, non préparation des cours...). Enfin, les abandons, dans le système formel comme dans l'ENF, sont nombreux et constituent une faille du système (*Evaluation des écoles non formelles au Maroc, 2003 ; Rapport sur le cinquantenaire de l'indépendance, 2005 ; Analyse sectorielle de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, 2006*).

2. LES RECOMMANDATIONS.

2.1 Dans le domaine de l'alphabétisation.

Les études recommandent la révision et simplification urgentes du contenu des programmes pour le rendre plus accessible aux apprenants et mieux adapté aux exigences de la vie quotidienne en prenant en compte les spécificités locales, régionales et sectorielles. Par ailleurs, pour tenir compte de la diversité culturelle, une recherche devrait être menée sur les contenus et les modalités de programmes adaptés aux populations berbères.

D'un point de vue pédagogique, il conviendrait de développer la formation des animateurs en fonction de leur niveau, de leurs compétences initiales mais également des besoins des groupes cibles auprès desquels ils interviennent. Les personnels locaux (au sein des délégations et AREF notamment) devraient bénéficier de formation à la gestion des dossiers relatifs à l'alphabétisation et à l'éducation non formelle.

Enfin, le volume horaire, largement insuffisant au regard des objectifs fixés, devrait être révisé.

Les études recommandent l'instauration de mécanismes de suivi, de coordination et d'évaluation aussi bien de la qualité de la formation que des modes d'organisation et de gestion du programme, particulièrement au niveau local (audit des ong, évaluation des performances des opérateurs...). Il conviendrait également d'asseoir des dispositifs de collecte de données et de mesure des niveaux d'alphabétisation basés sur une méthodologie commune permettant la comparabilité entre pays et la production d'indicateurs plus consistants.

La simplification et l'harmonisation des procédures administratives (notamment les procédures de délégation de crédits aux ong) sont des mesures urgentes pour éviter toute démotivation et démobilité des opérateurs et des formateurs.

Les études recommandent de prioriser le public. S'il est vrai qu'il existe aujourd'hui 10 millions d'adultes analphabètes au Maroc (ce qui justifie l'objectif d'un million de bénéficiaires par an pendant 10 ans), un examen plus attentif des données du recensement 2004 montre qu'en se limitant au groupe d'âge 10-49 ans, pour lequel l'investissement collectif a le plus de sens, on passe à moins de 7 millions de personnes. Si dans ce groupe d'âge, on ne considère que les femmes dont la demande est très nettement plus ferme que celles des hommes, on passe à une

population cible de « seulement » 4,6 millions de personnes. De fait, avec un effectif global de 600 000 bénéficiaires par an, on ne serait pas loin de couvrir la demande « utile » en matière d’alphabétisation, permettant ainsi de mobiliser les (nécessaires) nouveaux moyens à une plus grande efficacité interne et externe.

Le développement d’activités de recherche (sur la qualité notamment) et de post-alphabétisation (qui permettra la consolidation des acquis), sont des étapes nécessaires à l’amélioration des programmes.

2.2 Dans le domaine de l’éducation non formelle.

Les études recommandent de recentrer le Ministère de l’Education Nationale (MEN) sur la population des enfants de 9-11 ans à même de réintégrer le système et de développer un programme spécifique à caractère professionnel pour la population des 12-15 ans (formule du type alphabétisation/initiation à un métier).

L’action ne doit pas se limiter à la réinsertion mais un effort en amont doit être consenti et traduit par une politique de prévention de l’abandon scolaire. Le développement d’activités d’accompagnement au profit des parents notamment (revaloriser leur rôle éducatif, les impliquer davantage dans l’apprentissage de leurs enfants) permettra de lutter contre la non ou déscolarisation. Par ailleurs, un système d’aide financière devrait être développé au profit des familles les plus démunies.

Une révision et clarification du statut des animateurs de l’ENF doivent être menées pour éviter les risques de blocage du système (grèves à répétition...).

Les publics de l’ENF marquent avant tout les échecs de l’enseignement formel et c’est donc davantage celui-ci qui doit améliorer son fonctionnement de manière à réduire les difficultés d’apprentissages des élèves et surtout les abandons. Dans ce domaine, les activités développées par l’enseignement non formel peuvent servir d’exemples à l’enseignement formel quant à la manière d’adapter l’école aux publics les plus fragiles (prise en compte du coût d’opportunité de la scolarisation par l’adaptation des rythmes hebdomadaires et annuels d’enseignement, dialogue entre les formateurs et les familles quant aux modalités de prise en charge des élèves...). L’objectif d’une scolarisation primaire complète universelle n’est pas encore atteint (et il serait bien qu’il soit remis au centre des objectifs du secteur éducatif) et lui seul permettra de régler le problème des déscolarisations précoces. Ceci devrait amener les SE à se concentrer davantage sur les enfants en grandes difficultés personnelles et sociales que la scolarisation primaire universelle ne permettra pas de toucher et de poursuivre ses activités en faveur des enfants entrés très tôt sur le marché du travail, deux groupes qui forment ensemble une population cible numériquement importante.

3. L’EXPLOITATIONS DES RESULTATS.

Dans le domaine de l’alphabétisation, ces études ont aidé à la définition de nouveaux projets en collaboration avec les bailleurs de fonds internationaux. Ainsi, des projets en cours s’attachent à l’amélioration de la qualité des programmes par des actions favorisant la réforme de la dimension pédagogique des programmes. Les contenus des programmes, les manuels sont actuellement révisés. Des projets visant l’amélioration de la formation des animateurs et des cadres chargés de

la gestion des programmes d'alphabétisation sont également menés par plusieurs bailleurs de fonds. Un projet pilote basé sur l'utilisation de l'Amazigh et de l'arabe dialectal comme étape de pré-alphabétisation est en cours. Le volume horaire consacré à l'alphabétisation est, quant à lui, passé de 200 à 300 heures.

Les études réalisées ont permis au SECAENF de poser, sans détour, le débat sur la question de la qualité. A ce titre, plusieurs projets de recherche concernant cet aspect seront mis en place rapidement (projet sur l'impact de l'analphabétisme, projet sur les déterminants de la qualité dans les actions d'alphabétisation, projet d'évaluation de l'alphabétisme dans le but d'établir des comparaisons internationales...). La récente convention signée avec les 14 universités marocaines devrait également permettre la définition de nouvelles recherches relatives à l'alphabétisation et à l'éducation non formelle.

Dans le domaine de l'éducation non formelle, la mise en place de cellules de veille (formées d'inspecteurs, de directeurs d'écoles, d'enseignants, de parents d'élèves, d'ong, de communes locales et d'élèves ayant pour rôle de diagnostiquer les élèves en décrochage ou à risque et la mise en œuvre de plans d'action de soutien éducatif) associée à la réalisation d'une étude d'élaboration d'une stratégie de lutte contre l'abandon scolaire permettront de mieux appréhender ce phénomène et de définir de nouvelles pistes de réflexion pour le résorber.

Le SECAENF est également en train de réformer de manière importante son système d'information, ce qui lui permettra de disposer de données fiables sur le secteur de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, assurant ainsi une meilleure coordination et un meilleur suivi des actions. Ce système permettra en effet de recenser les agences travaillant dans les deux secteurs préalablement cités et d'obtenir des informations descriptives sur les cours et les apprenants. Il permettra également de simplifier et harmoniser les procédures de gestion du secteur. Une récente formation sur les logiciels de collecte de données et de procédures de gestion à destination des responsables de ces dossiers au niveau local a été organisée.

Revue de la littérature au Maroc dans les domaines de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle

LISTE DES ETUDES, OCTOBRE 2006

La revue de la littérature doit inventorier et synthétiser les résultats des principales recherches entreprises au Maroc ces dix dernières années (depuis 1995), y compris (1) études diagnostiques ou analyses de la situation de l'analphabétisme au Maroc et (2) études évaluatives de projets recherche-action ou de l'action d'alphabétisation.

Pour réaliser cette revue de la littérature, des informations/documents ont été recueillis auprès du Secrétariat d'Etat (SE), des Bailleurs de fonds (ex : Unesco, Unicef, Banque Mondiale, USAID, coopération française...) et des ONG engagés dans la lutte contre l'analphabétisme et l'éducation non formelle.

Jusqu'à présent, les documents suivants ont pu être collectés :

1. Les études réalisées

Titre du document	Source	Date
Analyse sectorielle de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle	<i>Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France</i>	Juin 2006
Etude sur le coût de la non scolarisation	<i>Unicef</i>	Mai 2006
Rapport de suivi sur l'EPT 2006, étude de pays : Des options réelles pour les politiques et les pratiques : le Maroc	<i>Secrétariat d'Etat à l'Alphabétisation et à l'Education Non Formelle</i>	2006
Rapport d'évaluation : Projet de diffusion de l'éducation non formelle dans la région rurale de la Province de Beni Mellal	<i>Fondation Zakoura</i>	Janvier 2006
L'alphabétisation et l'éducation des adultes	<i>Rapport sur le cinquantième de l'indépendance</i>	2005
Rapport sur la mise en œuvre du cadre d'action de Dakar en Afrique pour la période 2000-2005 : Etude de cas : Acquisitions des compétences en alphabétisation au Maroc	<i>BREDA (Bureau Régional pour l'Education en Afrique).</i>	2005
Une évaluation des activités d'alphabétisation des adultes au Maroc	<i>Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France</i>	Octobre 2004
Evaluation des écoles non formelles au Maroc	<i>Banque Mondiale</i>	2003
Evaluation des programmes d'alphabétisation des adultes au Maroc	<i>IIFE (prestataire) Banque Mondiale (commanditaire)</i>	Octobre 2002
D'une catégorisation à une typologie des enfants en situation de non scolarisation ou de déscolarisation	<i>Unicef</i>	1998

2. Les études en cours ou à venir (Termes De Référence) :

Document (TDR)	Source	Date
Evaluation de la campagne Massirat Annour,	<i>Secrétariat d'Etat</i>	En cours
Etude (recherche-action) sur les déterminants de la qualité des actions d'alphabétisation	<i>Unesco</i>	Octobre 2006 Juillet 2007
Enquête nationale sur l'analphabétisme et l'éducation non formelle	<i>Secrétariat d'Etat</i>	2007
Etude d'élaboration d'une stratégie de lutte contre l'abandon scolaire.*	<i>MEN</i>	2007
Diagnostic de l'éducation non formelle*	<i>Unesco</i>	2007
Etude sur la mobilisation des étudiants universitaires pour l'alphabétisation dans le monde arabe et au Maroc*	<i>Unesco</i>	2007
Etude sur l'optimisation de l'organisation des programmes de l'éducation non formelle réalisés par les associations.	<i>Secrétariat d'Etat</i>	2007
Etude sur la post-alphabétisation	<i>Secrétariat d'Etat</i>	2007
Rapport d'évaluation : Projet Alpha Maroc	<i>Banque Mondiale</i>	2007
Etude d'impact des Programmes d'Alphabétisation	<i>Secrétariat d'Etat</i>	2007
LAMP : Etude comparative des niveaux d'alphabétisme	<i>Unesco</i>	2007

* Les TDR ne sont pas encore disponibles.

Les études réalisées.

Analyse sectorielle de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle
au Maroc.

Service de Coopération et d'Action Culturelle, Ambassade de France.

Janvier 2006 – Juin 2006.

- Titre de l'étude : Analyse sectorielle de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle au Maroc.
- Organisme : Service de Coopération et d'Action Culturelle, Ambassade de France.
- Durée : Janvier 2006 – juin 2006.
- Finalité : Former une équipe de cadres du Secrétariat d'Etat et d'une AREF à la méthodologie d'analyse sectorielle à partir d'un exemple concret.
- Termes de références :
 - Présenter une analyse du financement et du fonctionnement des secteurs de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle au niveau national et à l'échelle d'une région.
- Modalités de réalisation (méthodologie) :

Etude des différents documents existants (rapports d'activités, lois de finance...) à l'échelle nationale et régionale.

- Les résultats :

1) Au niveau national :

Le financement :

Le budget accordé au SE a connu une hausse très substantielle (120 millions de dirhams en 2004 contre 150 en 2006) mais reste à un niveau très modeste par rapport aux autres budgets du gouvernement (0,12% du budget de l'Etat ; 0,5% du budget du MEN en 2006). A titre de comparaison, le rapport mondial du suivi de l'EPT 2006 cite une valeur moyenne de la part du budget de l'alphabétisation dans le budget de l'éducation d'environ 1%, ce qui correspond au double de l'effort de financement constaté au Maroc.

Ce budget est massivement tourné vers la DLCA, qui reçoit 80% des dépenses contre 20% pour la DENF.

L'utilisation de ce budget est clairement centré sur les activités opérationnelles (salaires des intervenants, production et mise à disposition des manuels, activités de recherche et d'innovation pédagogique). Ce budget est aussi clairement au service de la mobilisation d'autres opérateurs (tous les opérateurs ne sont pas subventionnés par le SE, notamment les Ong et les Opérateurs Publics. Ainsi, sur les 469210 bénéficiaires des cours d'alphabétisation en 2005, 219000 ne sont pas pris en charge par le SE, en dehors de la fourniture des manuels et de certains frais de gestion). Du fait de cette mobilisation d'autres partenaires, on peut dire qu'un dirham inscrit au budget correspond à 1,5 dirhams de dépenses. Ce résultat est sans doute fortement sous estimé dans la mesure où il repose sur l'hypothèse que les Ong contractuelles équilibrent leurs dépenses d'alphabétisation avec les seuls 250 dirhams que leur alloue, par bénéficiaire, le SE, et que les autres partenaires (Opérateurs Publics et entreprise notamment) n'ont pas de dépense spécifique dans leur programme d'alphabétisation.

Dans le domaine de l'ENF, la mobilisation de partenariat extérieur (parrainage notamment) permet la prise en charge de nombreux enfants. Si ces campagnes de parrainage devaient s'installer dans la durée avec la même ampleur, on aurait pour l'ENF, une capacité de mobilisation de ressources extérieures équivalente au secteur de l'alphabétisation, 1 dirham inscrit au budget correspondant à la mobilisation de 1,3 dirhams.

A titre de comparaison, les données internationales pour l'alphabétisation, concernant un échantillon de 29 programmes, font apparaître un coût moyen par bénéficiaire qui varie d'un minimum de 350 dirhams en Afrique à un maximum de 470 dirhams en Amérique Latine. C'est supérieur au coût unitaire d'un bénéficiaire au Maroc (222 dirhams si l'on prend en compte l'ensemble des bénéficiaires des programmes, 327 dirhams si l'on prend en compte uniquement les bénéficiaires subventionnés directement par l'Etat). Une réflexion interne au SE a évalué à 380 dirhams le coût unitaire qui serait nécessaire pour un accueil de qualité des bénéficiaires.

Pour atteindre les objectifs fixés par la Charte (éradication de l'analphabétisme en 2015) et répondre à la stratégie du gouvernement, en se reposant sur les structures actuelles, il faudrait multiplier le budget actuel par 2,5. Si l'on prenait l'hypothèse la plus difficile, où le SE devrait prendre en charge l'ensemble des bénéficiaires (démission des Ong non contractuelles et des opérateurs publics...), le budget actuel devrait être multiplié par 3,3.

Le fonctionnement de l'alphabétisation :

Depuis l'indépendance, les effectifs des bénéficiaires connaissent une hausse constante avec un taux de croissance annuel de 10%. Cette forte augmentation relève essentiellement de la mobilisation des Ong.

L'efficacité interne des programmes a sensiblement évolué ces dernières années. En moyenne, 75% des inscrits participent au test final avec un taux de réussite moyen de 85%. De fait, le rendement des programmes (réussite/inscrit) a également connu une nette amélioration et semble se stabiliser, depuis 2000, autour de 70%.

Bien que les effectifs des inscrits soient en constante augmentation, le taux de réalisation qui mesure le degré des réalisations des objectifs fixés pour chaque exercice et pour tous les programmes est en baisse régulière. Cet état de fait est essentiellement dû à la fixation de l'objectif stratégique d'alphabétiser un million de personnes par an. Si la fixation de cet objectif peut demeurer une référence, notamment dans les campagnes de sensibilisation et dans la mobilisation de nouveaux partenaires au niveau national et régional, son effet en terme de gestion courante des programmes est sans doute discutable. La comparaison des réalisations et des nouveaux objectifs au niveau régional d'une année sur l'autre fait apparaître de véritables aberrations (faible réalisation suivie de la fixation d'un nouvel objectif pour l'année suivante encore plus important que celui fixé l'année précédente). Il conviendrait plutôt de mesurer les performances réelles des différents programmes d'une année sur l'autre (région par région) pour mettre en évidence de possibles dysfonctionnement et étudier d'éventuelles réussites exceptionnelles ; comprendre en un mot le fonctionnement local des activités. La faible réalisation évoquée précédemment peut cacher en fait de réels progrès, qui ne seront jamais considérés comme tels.

La qualité :

La question de la qualité des programmes d'alphabétisation reste toujours sans réponse satisfaisante et exhaustive. Les rares évaluations réalisées en ce sens touchent certains aspects, sans pour autant s'attaquer à toutes les facettes de la question.

Le fonctionnement de l'ENF :

L'effectif des bénéficiaires est stable depuis plusieurs années (30000 enfants par an). Cette stabilité des effectifs peut s'expliquer par :

- des budgets alloués depuis 1997-98 qui n'ont jamais permis d'approcher les objectifs fixés pour la décennie de l'éducation et de la formation,
- la difficulté pour la plupart des associations partenaires de mobiliser des fonds pour compléter les subventions accordées par le SE,
- la difficulté de faire venir des enfants qui vivent dans des conditions psychologiques, économiques et sociales très difficiles.

L'un des objectifs principaux de l'ENF est l'insertion, ou la réinsertion des bénéficiaires de cette éducation dans le système scolaire formel, dans la formation professionnelle ou la préparation à la vie active. La reconstitution des carrières des bénéficiaires qui peuvent passer de 1 à 3 ans dans le dispositif avec des niveaux d'entrées variables est impossible au niveau global. On peut cependant calculer chaque année les sorties du dispositif. En rapportant celles-ci aux effectifs de l'année précédente, on peut estimer un taux de sortie annuel. Il est très erratique et s'élève selon les années de 40 à 60%, avec une pointe à 70% l'année ayant suivi l'intégration des bénéficiaires ayant suivi le programme Istidrak, effectivement limité à une année de prise en charge. Ceci suggère que la proportion d'élèves passant plus d'un an dans le dispositif est sans doute modeste. Ces sorties ne correspondent pas toutes à l'objectif visé. La proportion des bénéficiaires qui intègrent l'école formelle ou une formation professionnelle, elle aussi très erratique, reste modeste même si elle semble nettement s'améliorer en fin de période. Entre 1998 et 2000, moins de 15% des bénéficiaires intègrent une formation, cette proportion s'élève à 36% en 2001-2002, pour chuter brutalement à 6% à la suite du programme Istidrak. Pour les deux dernières années (2003-04 ; 2004-05), elle est respectivement de 20 et 38%.

Ces chiffres concernant le devenir des bénéficiaires méritent cependant d'être nuancés par le fait que l'accès à l'enseignement formel ne peut concerner que les bénéficiaires de la tranche d'âge 9-11 ans (20% des inscrits en 2004-2005) et qu'un nombre non négligeable d'élèves sont en fait déjà dans la vie active et occupent des emplois, en 2004-05, ils étaient environ 6500 soit 27% des inscrits. Dans ces conditions, pour l'année 2004-05, les sorties véritablement « non qualifiantes » représenteraient moins de 30% de l'effectif des inscrits.

2) Financement et fonctionnement de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle au niveau régional : la Chaouia Ouardigha :

Dans le domaine de l'alphabétisation :

Les associations subventionnées sur la règle de 250 dirhams par bénéficiaire accueillent généralement un nombre réel de bénéficiaires supérieur au nombre subventionné. Une étude attentive de leur budget atteste que le coût unitaire d'un bénéficiaire avoisine les 500 dirhams (soit

le double de la subvention accordée). Par ailleurs, ces Ong doivent se contenter, dans un premier temps, de l'octroi de 50% de la subvention, après avoir franchi avec succès l'ensemble des procédures administratives (ces dernières diffèrent de région en région et semblent dépendre plutôt du bon vouloir du contrôleur financier que de règles administratives strictes). Ce retard dans l'octroi de la subvention, qui plus est partielle, est source de démotivation pour les Ong et leurs formateurs et rend difficile, pour ne pas dire impossible, un suivi rigoureux et une évaluation des actions.

Pour des raisons diverses, notamment la lourdeur et la complication des procédures de paiement, les délégations ont cumulé des arriérés en terme de frais de cours de vacation non payés. Ce problème des arriérés s'explique plus par une incapacité au niveau local à exécuter les budgets (pour des raisons multiples et en particulier l'absence de formation des gestionnaires du dossier) que par l'absence de crédits suffisant.

En dépit de l'augmentation des effectifs d'inscrits, les objectifs quantitatifs assignés à la région pour les trois dernières années n'ont été réalisés qu'à 51%. Cela tient au fait d'un affichage d'objectif trop ambitieux par rapport aux structures et aux ressources humaines disponibles au niveau local.

Au niveau de l'académie et des délégations provinciales, le dossier est perçu comme une charge de travail supplémentaire qui trouve beaucoup de difficulté à s'intégrer parmi les prérogatives et les missions extérieures du MEN. Le SE est encore perçu comme une autre entité ministérielle qui n'a pas de service extérieur propre, mais qui s'impose dans la délégation et l'académie à travers un service qui n'a pas de place dans l'organigramme et qui exige des cadres, des locaux et une logistique supplémentaires. D'où les difficultés que rencontrent encore les services d'alphabétisation et d'éducation non formelle dans les AREF et délégations notamment au niveau des ressources humaines.

L'analyse de la qualité des programmes d'alphabétisation, tel qu'ils sont conçus dans la stratégie nationale à l'heure actuelle rencontre quelques limites :

- L'approche quantitative (réalisation des objectifs fixés au niveau central) l'emporte sur l'approche qualitative. La recherche de la qualité n'est donc pas prioritaire.
- La limitation du programme de formation à 300h maximum, sans programme de post-alphabétisation ne permet pas de garantir la durabilité des acquis et menace les bénéficiaires d'un retour rapide à l'analphabétisme.
- L'inscription des bénéficiaires sans procéder à une sélection (âge, situation familiale, profession...) répond certes à un objectif égalitaire, mais enlève les programmes dans des exigences de masse qui font négliger la qualité et font oublier des catégories sociales dont l'alphabétisation devrait être prioritaire sinon obligatoire (chauffeurs, jeunes mères, jeunes...).
- Les programmes d'alphabétisation sont encore prisonniers des exigences de l'offre. La demande n'est pas vraiment stimulée et donc la réponse aux attentes des populations concernées n'est pas vraiment la visée principale des efforts d'alphabétisation.

Dans le domaine de l'éducation non formelle :

Alors que le nombre d'enfants non scolarisés reste important, on constate une diminution des réalisations au sein du programme des Ong. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène :

- un désengagement des Ong depuis 2003 : dans la plupart des cas, l'association est quasi-absente dans l'exécution du programme. En se limitant à la seule tâche de rembourser les animateurs (avec des retards de paiement), elle n'assure plus de présence ni de rôle dans

les autres niveaux (campagne de sensibilisation, soutien des inscrits, suivi des animateurs, coordination des directeurs d'écoles...). Elle laisse l'animateur seul sur le terrain et prive l'administration d'un interlocuteur responsable du travail et de l'assiduité des formateurs.

- Les animateurs voient dans leur fonction un moyen pour que l'Etat les intègre et les recrute dans la fonction publique. Leurs efforts s'orientent plus vers des actions de plaidoyer, de contestations, de lobbying que vers la recherche du respect de leurs engagements avec l'Ong qui les a recrutés comme animateurs de classe d'ENF pour une période déterminée.

La décision de déconcentrer la gestion des conventions avec les ong partenaires (qui se faisait auparavant a niveau central) depuis juillet 2005 a permis aux services déconcentrés de se former à la gestion des conventions en vue de les préparer à la nouvelle formule de gestion du programme ong qui sera en vigueur cette année scolaire 2006-07. Par ailleurs, une modification des termes de la convention viserait à rémunérer les animateurs sur la base du nombre de bénéficiaires.

• Recommandations :

Simplifier/Harmoniser les procédures administratives pour éviter tout risque de démotivation.

Former les personnels locaux (au sein des délégations et AREF notamment), à la gestion des dossiers d'alphabétisation et d'ENF.

En dépit de la rareté des évaluations, l'incertitude sur la qualité des acquisitions et des compétences est relativement grande et rejoint le sentiment de nombre de responsables locaux d'associations pour lesquels la stabilité des acquis nécessiterait plus de temps et l'organisation d'activités complémentaires permettant de maintenir la mobilisation des bénéficiaires. A ce titre, une évaluation de la qualité des acquisitions est inévitable.

S'il est vrai qu'il existe aujourd'hui 10 millions d'adultes analphabètes au Maroc (ce qui justifie l'objectif d'un million de bénéficiaires par an pendant 10 ans), un examen plus attentif des données du recensement 2004 montre qu'en se limitant au groupe d'âge 10-49 ans, pour lequel l'investissement collectif a le plus de sens, on passe à moins de 7 millions de personnes. Si dans ce groupe d'âge, on ne considère que les femmes dont la demande est très nettement plus ferme que celles des hommes, on passe à une population cible de « seulement » 4,6 millions de personnes. De fait, avec un effectif global de 600 000 bénéficiaires par an, on ne serait pas loin de couvrir la demande « utile » en matière d'alphabétisation, permettant ainsi de mobiliser les (nécessaires) nouveaux moyens à une plus grande efficacité interne et externe.

Dans le secteur de l'ENF, la stratégie définie intègre aujourd'hui, en amont, le développement d'activités de soutien aux élèves en difficulté dans les écoles et la mise en place de « cellules de veille » destinée à prévenir les abandons précoces. Cette orientation, logique, souligne cependant toute l'ambiguïté de la tâche confiée au SE. Les publics de l'ENF marquent avant tout les échecs de l'enseignement formel et c'est donc davantage celui-ci qui doit améliorer son fonctionnement de manière à réduire les difficultés d'apprentissages des élèves et surtout les abandons. Dans ce domaine, les activités développées par l'enseignement non formel peuvent servir d'exemples à l'enseignement formel quant à la manière d'adapter l'école aux publics les plus fragiles (prise en compte du coût d'opportunité de la scolarisation par l'adaptation des rythmes hebdomadaires et annuels d'enseignement, dialogue entre les formateurs et les familles quant aux modalités de prise en charge des élèves...). L'objectif d'une scolarisation primaire complète universelle n'est pas encore atteint (et il serait bien qu'il soit remis au centre des objectifs du secteur éducatif) et lui

seul permettra de régler le problème des déscolarisations précoces. Ceci devrait amener les SE à se concentrer davantage sur les enfants en grandes difficultés personnelles et sociales que la scolarisation primaire universelle ne permettra pas de toucher et de poursuivre ses activités en faveur des enfants entrés très tôt sur le marché du travail, deux groupes qui forment ensemble une population cible numériquement importante.

- Exploitation des résultats :

Les résultats de cette étude n'ont été communiqués qu'en juillet 2006.

Étude sur le coût de la non scolarisation

UNICEF

Mai 2006.

- Titre de l'étude : La non scolarisation au Maroc, une analyse en termes de coût d'opportunité.
- Organisme : UNICEF
- Durée : 2006.
- Finalité : Formuler un argumentaire économique pertinent en faveur de l'éducation formelle et non formelle des enfants au Maroc.
- Termes de références :
 - Estimer les coûts économiques associés à la non scolarisation et à l'abandon scolaire,
 - Evaluer les implications économiques, sociales et politiques de la non scolarisation et de l'abandon scolaire.
- Modalités de réalisation (méthodologie) :

L'argumentaire économique prend appui sur un calcul à la fois micro-économique et macro-économique du coût de la non scolarisation. Du point de vue micro-économique, l'évaluation repose sur le coût d'opportunité. Le coût macro-économique englobe le manque à gagner en terme de croissance économique (pauvreté, chômage, vulnérabilité, etc.). Il inclut les dépenses sociales et de santé occasionnées par le déficit d'éducation (absence de planification familiale, risque de mortalité maternelle, infantile, etc.)

L'analyse économétrique a été complétée par une enquête qualitative visant à déterminer la part du revenu des familles pauvres dédiée au frais directs de la scolarisation. L'approche en terme de coût d'opportunité permet de mettre en évidence, sur la base d'une typologie des formes de travail des enfants, l'incitation liée aux revenus que rapporte aux familles pauvres la mise au travail des enfants non et/ou déscolarisés.

- Les résultats :

Les coûts.

L'indicateur de scolarisation a enregistré depuis 1999 une nette évolution, notamment en milieu rural et pour les filles, mais il reste faible eu égard aux objectifs de la Charte d'Education et de Formation. Les progrès relatifs réalisés en matière de scolarisation sont entravés par le taux d'abandon qui se situe entre 5 et 6% des effectifs inscrits.

Les causes de l'abandon scolaire sont complexes, mais la pauvreté constitue le facteur déterminant dans les décisions de rupture scolaire. De façon plus systémique, l'ampleur des déperditions trouve aussi une explication dans les déficiences propres à l'école et dans les carences ayant trait à la qualité logistique et pédagogique de l'enseignement, notamment dans le milieu rural.

Le principe, contenu dans la Charte Nationale d'Education et de Formation, de gratuité de l'éducation de base ne couvre pas la totalité des coûts supportés par les familles. Les frais annuels de scolarité sont estimés à 500 dirhams en moyenne. Estimés sur la base de l'enquête qualitative à quelque 25% du SMIG, en moyenne par enfant, ces coûts, même limités à la rentrée des classes, peuvent s'avérer trop élevés pour des catégories dont la situation est précaire et le revenu instable.

Le coût d'opportunité (revenus perdus en raison de la scolarisation) annuel du travail de l'enfant est évalué à 3600 dirhams.

Le coût unitaire annuel (état et collectivité) de l'éducation s'élève à 4313 dirhams.

Le coût unitaire annuel pour la société (sommes des coûts privés, budgétaire et communautaire) s'élève à 84213 dirhams.

Bénéfices.

Les bénéfices bruts :

- chaque année d'étude supplémentaire passée dans le primaire est susceptible de procurer 12,7% d'augmentation de salaire contre 10,4% dans le secondaire,
- le gain est plus élevé d'environ un point de pourcentage pour les filles, et ce aussi bien au niveau du primaire qu'au niveau du collège,
- l'impact de l'apprentissage semble peu significatif. Ceci s'explique à la fois par l'absence de revalorisation de la part du marché de l'emploi des expériences accumulées et par la faiblesse des composantes technologiques faisant appel aux nouvelles qualifications.

Les bénéfices nets :

- le manque à gagner net total pour la société représente un point de pourcentage du PIB de l'année considérée (2004) et est estimé à 2 806 500 000 dirhams.

Bénéfice net annuel par année de scolarité et par enfant (en dirhams).

	Bénéfice brut	coût	Bénéfice net
Au niveau individuel	10779	4100	6679
Au niveau de la société	10779	8413	2366

• **Recommandations :**

De manière générale :

- l'action ne doit pas se limiter à la réinsertion mais un effort en amont doit être consenti et traduit par une politique de prévention de l'abandon scolaire (auprès des enfants à risque, enfants en situation de travail, etc.),
- les régions les plus pauvres doivent être ciblées prioritairement, avec obligation de résultats, dans la mesure où elles concentrent les plus forts taux d'abandon scolaire,
- aider les familles dépourvues de moyens afin de leur permettre de maintenir leurs enfants à l'école (aide publique contre engagement des parents).

Repenser le cadre institutionnel, juridique et réglementaire de l'éducation non formelle :

- améliorer les modes de coordination et d'intervention des pouvoirs publics,

- rationaliser la participation des ong et l'implication de la société civile en définissant les critères d'éligibilité des associations et en procédant de façon régulière à des audits et à des évaluations d'impact des politiques publiques,
- confier la gestion du programme d'éducation non formelle à une instance autonome par rapport aux structures du MEN et instaurer une gestion basée sur les résultats.

Mettre en œuvre un système d'incitation en faveur des enfants scolarisés issus de familles dépourvues de ressources nécessaires :

- fournir chaque année, à titre gratuit, aux enfants scolarisés des familles déshéritées les fournitures scolaires nécessaires,
- prendre en charge ou faciliter l'accessibilité physique des enfants scolarisés ne pouvant pas se rendre à l'école par leurs propres moyens (notamment dans le milieu rural),
- aménager au sein des locaux scolaires, avec implication de partenaires dans la gestion, un service de cantine/réfectoire en faveur des élèves nécessiteux et habitant loin de l'école, ainsi qu'un service d'hygiène et de soins de santé.

Mettre en place un dispositif pédagogique, matériel et humain ayant pour objectif d'organiser le soutien scolaire aux enfants scolarisés des familles pauvres, favorisant ainsi leur développement personnel et socioculturel :

- promouvoir l'enseignement préscolaire pour les enfants de 4 à 6 ans,
- organiser, au sein des rythmes scolaires, des cours particuliers gratuits d'aide pédagogique et de soutien en tenant compte des besoins spécifiques des élèves,
- créer au sein des écoles (notamment dans les zones de grande pauvreté) des instances d'observation et de prévention des situations de déscolarisation.

• Exploitation des résultats :

Les résultats de cette étude ont été mentionnés dans le bilan 2005-2006 des actions menées dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle réalisé par le Secrétariat d'Etat à l'Alphabétisation et à l'Education Non Formelle.

Rapport de suivi sur l'EPT 2006. Etude de pays. Des options réelles
pour les politiques et les pratiques : le Maroc.

Secrétariat d'Etat à l'alphabétisation et à l'éducation non formelle.

Année 2006.

- Titre de l'étude : Rapport de suivi sur l'EPT 2006. Etude de pays. Des options réelles pour les politiques et les pratiques : le Maroc.

- Organisme : Secrétariat d'Etat à l'alphabétisation et à l'éducation non formelle.

- Durée : 2006.

- Finalité : Analyser l'évolution des secteurs de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle au Maroc dans la perspective de la réalisation des objectifs de l'EPT.

- Termes de références :

- Définir les concepts d'éducation non formelle, d'alphabétisation et d'analphabétisme dans le contexte marocain et donner un aperçu de l'évaluation et du rendement de l'alphabétisation.
- Identifier les éléments qui témoignent de l'évolution du secteur (présenter un aperçu rapide des structures et des tendances de l'ENF, de l'alphabétisation et de l'analphabétisme au Maroc).
- Identifier les objectifs et engagements à long terme définis par le gouvernement et apprécier dans quelle mesure les politiques marocaines d'alphabétisation et d'éducation non formelle sont intégrées dans les plans de l'EPT (ou stratégies sectorielles de l'éducation) et les stratégies de réduction de la pauvreté.
- Analyser la gestion de la politique d'alphabétisation entre les ministères et autres acteurs (non gouvernementaux, aide extérieure...).
- Présenter brièvement les programmes ; campagnes et politiques particulièrement novateurs mis en œuvre au Maroc, en décrivant leurs succès, échecs, et durabilité.
- Analyser le traitement des langues et du genre dans les politiques et les pratiques d'éducation non formelle et d'alphabétisation au Maroc.

- Modalités de réalisation (méthodologie) :

Etude de la littérature existante dans le domaine de l'alphabétisation des adultes et de l'éducation non formelle au Maroc.

- Les résultats :

Les définitions :

- Education non formelle : ce concept se réfère à l'offre d'éducation de base à destination des enfants non scolarisés ou déscolarisés de moins de 16 ans qui, bien qu'ils soient encore sous l'obligation scolaire, se trouvent en dehors du système scolaire formel.
- Alphabétisation : ce concept désigne l'ensemble des services d'éducation de base à destination de la population analphabète de plus de 16 ans. Aujourd'hui, on parle d'alphabétisation fonctionnelle.
- Analphabétisme : ce concept est défini par opposition au concept d'alphabétisation fonctionnelle. Ce dernier est basé sur un référentiel de compétences jugées nécessaires pour le fonctionnement de l'individu dans la société (expression orale, lecture, écriture,

calcul, éducation civique et religieuse). Est considéré comme analphabète toute personne ne pouvant pas se prévaloir de la maîtrise de l'ensemble de ces compétences fonctionnelles.

La mesure :

- Le taux d'analphabétisme se rapporte à la population de 10 ans et plus et constitue le principal indicateur de mesure de l'analphabétisme. Ce taux est basé sur les déclarations des individus lors des enquêtes de ménages ou recensements de la population. Conscient des limites inhérentes à ce type d'évaluation déclarative, le Maroc a décidé de participer au programme LAMP (Literacy Assesment and Monitoring Programme) lancé par l'Institut Statistique de l'Unesco, qui se base sur une évaluation directe des compétences de la population adulte de plus de 15 ans.
- L'évaluation du rendement de l'alphabétisation dans le contexte marocain porte uniquement sur l'évaluation interne (sur les acquis des bénéficiaires évalués en début et fin de programme d'alphabétisation). Aucune étude n'a été menée sur le rendement externe (utilisation des compétences dans la vie quotidienne...).

L'évolution de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle (avant et après 1990) :

- Au niveau politique, l'évolution se manifeste par un engagement très volontariste exprimé à maintes reprises dans les discours royaux, et qui s'est traduit par la création du SECAENF en 2002 et par la mobilisation de nombreux partenaires (notamment la société civile).
- Le taux d'analphabétisme diminue sans cesse depuis l'indépendance (87% en 1960 contre 55% en 1994), mais le nombre d'analphabètes augmente (6 millions en 1960 contre 11 millions en 1998). Par ailleurs, le taux d'analphabétisme cache d'importantes disparités (plus élevé chez les femmes, en milieu rural, chez les plus de 45 ans, chez les populations défavorisées sur le plan économique).
- Dans le domaine de l'ENF, les effectifs diminuent continuellement. La structure de la population cible est de plus en plus dominée par la tranche d'âge des 12-15 ans. La population est majoritairement féminine et rurale.

Les objectifs et engagements à long terme :

- La Charte Nationale d'Education et de Formation a été adoptée par consensus national en 2000. Elle explicite les objectifs à long terme de la politique éducative en intégrant à la fois le secteur formel et le secteur non formel. Ces objectifs sont déclinés aussi bien en termes quantitatifs qu'en termes qualitatifs. La décennie 2001-2010 a été déclarée une décennie d'éducation. Pour le secteur non formel, elle a fixé trois objectifs quantitatifs précis qui concernent l'ENF et l'alphabétisation des adultes :
 - Généraliser à l'horizon 2010 les programmes d'ENF à tous les enfants de 8 à 15 ans non scolarisés ou en situation de déscolarisation.
 - Ramener le taux d'analphabétisme de la population totale à moins de 20% et celui de la population active à moins de 10% à l'horizon 2010.
 - Eradiquer l'analphabétisme à l'horizon 2015.
- Sur le principe, la Charte considère les deux secteurs du système éducatif (formel et non formel) comme des éléments complémentaires. En déclarant l'alphabétisation et l'éducation non formelle comme obligation sociale de l'Etat, la Charte met le système non formel au même niveau de priorité que le système formel. Cependant, cette déclaration de principe ne s'est pas traduite dans la pratique. Les moyens humains et financiers alloués au système non formel sont sans aucune mesure avec ceux alloués au système formel.

- Conformément au cadre général tracé par la Charte, l'ENF et l'alphabétisation sont intégrés dans le plan d'action de deux départements ministériels en charge de l'éducation : celui de l'éducation nationale et celui de la formation professionnelle.
- Les principaux programmes de lutte contre la pauvreté instaurés au Maroc reposent sur la mise en place d'activités génératrices de revenus et intègrent des activités d'alphabétisation et d'éducation non formelle.

La gestion de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle :

- La création du SECAENF en 2002 et la mise en œuvre de la décentralisation de la politique éducative (mise en place des Académies Régionales d'Education et de Formation) ont permis de construire un cadre institutionnel de gestion de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle couvrant de façon complémentaire le niveau central et le niveau local (régional et provincial)
- Au niveau central, la coordination entre l'ensemble des intervenants (publics, privés et ong) est assurée par le SECAENF. Ce dispositif est renforcé par la création d'une Commission Ministérielle de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle et une Commission Nationale de l'élaboration et de suivi des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle.
- Au niveau provincial, chaque délégation du MENJ dispose d'un service chargé de la gestion et du suivi des programmes d'alphabétisation et d'ENF. Il existe également des Commission Provinciale d'Alphabétisation et d'ENF. Enfin, les AREF assurent la gestion financière des programmes en vertu des dispositions relatives à la décentralisation.
- Plusieurs partenaires sont engagés dans la lutte contre l'analphabétisme et l'ENF : l'éducation nationale, les opérateurs publics (autres ministères), les ong, les entreprises, les bailleurs de fonds...
- L'apport de l'aide extérieure est double :
 - Sur le plan technique, l'aide extérieure contribue à améliorer les outils de gestion des programmes.
 - Sur le plan financier, entre prêts et dons, la diversité des sources et des gestionnaires rend un inventaire précis et exhaustif du volume et de la structure des ressources financières mobilisées presque impossible.

Les programmes novateurs :

- Par rapport à la situation qui prévalait jusqu'au milieu des années 1990, les pratiques actuelles d'éducation non formelle et d'alphabétisation présentent au moins trois éléments novateurs :
 - L'institutionnalisation d'une offre d'ENF,
 - L'institutionnalisation du principe de partenariat (Ong, entreprises...),
 - La diversification du contenu des programmes en fonction des populations visées.
- Concernant l'implication des ong, si aucune étude d'impact n'a été menée jusqu'à présent, plusieurs éléments d'analyse peuvent néanmoins être listés :
 - Elles ont permis d'accroître de façon très sensible le rythme des réalisations des programmes,
 - L'absence d'un système d'information adapté et opérationnel rend très difficile les tâches de suivi et de contrôle.
- Les activités d'alphabétisation en entreprise sont devenues éligibles au financement du système des Contrats Spéciaux de Formation. Un remboursement allant jusqu'à 80% des coûts est accordé aux entreprises. La langue d'alphabétisation est essentiellement le français. Malgré les efforts déployés, les réalisations des programmes d'alphabétisation en

entreprises restent très limités et concernent essentiellement les grandes entreprises. Plusieurs éléments d'explication peuvent être listés.

- La faible motivation des salariés et des chefs d'entreprise à adhérer à ces programmes. Les contingences de court terme auxquelles chacun de ces acteurs sont soumis les empêchent d'en percevoir l'utilité à moyen et long terme,
 - Les difficultés liées à l'organisation logistique des cours d'alphabétisation,
 - L'absence d'action de communication et de sensibilisation ciblées.
- Très récemment, plusieurs initiatives novatrices sont en cours d'expérimentation (TV éducative, alphabétisation en milieu familial, universités populaires et cafés littéraires).

Les bonnes pratiques :

- Les bonnes pratiques sont définies par le degré d'adéquation avec les objectifs assignés au programme et par la pérennité à long terme des effets du programme.
- Dans le domaine de l'ENF : l'insertion professionnelle. L'action a été menée en partenariat avec l'association « Horizons Ouverts » (HO) et l'implication d'une entreprise (MAC/Z spécialisée dans l'usage des pièces détachées). La particularité de ce programme est la forte complémentarité entre une éducation de base et une insertion professionnelle. L'entreprise a accepté d'héberger dans ses locaux les programmes d'éducation de base et de formation professionnelle dispensés par HO. Le programme mené par HO montre que l'une des conditions nécessaires à la réussite d'une action d'ENF est sans aucun doute la compatibilité des logiques de comportements des acteurs impliqués.
- Dans le domaine de l'alphabétisation : le cas de l'association Helen Keller International. Cette association met en place des conventions de partenariats multipartites impliquant le tissu associatif, les autorités locales, le SE et autres départements ministériels dans un même projet. Elle adopte une approche intégrée qui prend en compte le double souci de fidéliser la population des bénéficiaires et de créer les conditions de pérennisation de leur acquis. Pour augmenter le taux de fréquentation des femmes, les programmes d'alphabétisation qui les ciblent intègrent des activités d'enseignement préscolaire pour leurs enfants. Pour assurer l'utilisation des acquis et leur pérennisation, les actions d'alphabétisation sont associées à des programmes qui visent le développement des activités génératrices de revenus. Par ailleurs, l'association met en place un système opérationnel de suivi et d'évaluation de ses programmes.

La question linguistique :

- Les situations d'utilisation de l'écrit par le citoyen moyen se font le plus souvent en arabe (administration, système éducatif, milieu du travail) et dans une moindre mesure en français. Malgré l'existence d'autres dialectes (dialectes marocains, berbères), la langue arabe est la seule langue officielle. Elle est par ailleurs la langue de l'islam, religion d'Etat. Ces faits justifient son adoption dans les programmes d'alphabétisation (hors entreprise où le français est souvent privilégié).

La question du genre :

- Cette question est omniprésente dans les programmes d'alphabétisation et d'ENF. La population cible de ces programmes est en effet essentiellement féminine.

- Recommandations :

L'objet de ce travail ne stipulait pas l'élaboration de recommandation.

- Exploitation des résultats :

Les différents résultats de cette étude ont été utilisés pour la rédaction du rapport mondial de suivi de l'EPT, Unesco, 2006 : « L'alphabétisation, un enjeu vital ».

Rapport d'évaluation : Projet de diffusion de l'éducation non formelle
dans la région rurale de la Province de Beni Mellal.

Fondation Zakoura.

Janvier 2006.

- Titre de l'étude : Rapport d'évaluation, projet de diffusion de l'éducation non formelle dans la région rurale de la Province de Beni Mellal, Maroc, 2005.
- Organisme : Fondation Zakoura Education, MLAL Progetto Mondo (ong italienne).
- Durée : Deux semaines fin 2005.
- Finalité : Réaliser une étude qualitative des résultats atteints et des activités réalisées pendant la première année du projet vis-à-vis des élèves, leurs familles et la population locale concernés par l'intervention afin d'effectuer les ajustements nécessaires.
- Termes de références :

Par rapport à la création de 30 écoles d'éducation non formelle avec la participation des parents, des élèves et des jeunes diplômés locaux :

- étudier l'efficacité et la cohérence des activités réalisées par rapport aux objectifs fixés, apprécier la conformité des indicateurs adoptés, contribuer à l'ajustement et à l'identification de nouveaux indicateurs plus adaptés au contexte local de l'action et son évolution, en donnant priorité à :
 - Gestion, suivi et système de formation du projet : apprécier le système de gestion et suivi du projet à travers l'analyse des prises de décisions et des rapports existants entre le siège et le terrain par rapport à ses objectifs.
 - Absences et déperditions scolaires : apprécier les raisons d'absence et de déperdition des élèves et étudier l'efficacité du système de suivi et récupération mis en place par les animateurs et les superviseurs.

Par rapport à l'amélioration des niveaux d'alphabétisation et scolarisation des enfants et des adolescents entre 8 et 16 ans :

- étudier l'efficacité et la cohérence des activités réalisées en tenant compte de la dynamique actuelle du projet qui veut que l'école ne se réduise pas en elle-même, mais devienne un espace social de développement du douar. Aborder les perspectives de travail à venir en donnant priorité à :
 - Communication, animation, mobilisation sociale : analyser le volet relationnel concernant le projet et la population locale, ainsi que l'efficacité des moyens de communications utilisés par ce dernier vis-à-vis de la population locale, approfondir les relations existantes entre les équipes de terrain –superviseurs et animateurs- avec la communauté des douars, l'environnement local et les autres partenaires du projet.
 - Implication des parents des élèves et de la population locale : sonder le degré d'implication des parents des élèves dans la gestion de l'école, leurs propositions et leur participation au sein des réunions mensuelles entretenues avec les animateurs, ainsi que la portée de la sensibilisation et de la mobilisation sociale des équipes de terrain.
 - Continuité/pérennité/viabilité du projet : aborder une analyse concernant les perspectives de travail pour les années à venir au niveau de la passation du projet et de l'accompagnement social de la population locale.

• Modalités de réalisation (méthodologie) :

L'approche participative a été utilisée pour mener l'évaluation du projet. Les approches, méthodes, outils et techniques suivantes ont été utilisés :

- la méthode DIGRAP- Diagnostics et évaluations participatifs,
- l'évaluation participative des CAP- Connaissances, Attitudes et Pratiques,
- la méthode SEPO- Succès, Echecs, Potentialités et Obstacles,
- la méthode FFOM : Points forts, points faibles, opportunités et menaces,
- la méthode PPO : Analyse causale des problèmes en utilisant l'arbre à problèmes,
- l'observation participative,
- grille d'observation,
- l'analyse documentaire,
- l'analyse du discours et des citations,
- la technique VIP,
- le brainstorming,
- les entretiens participatifs,
- le benchmarking.

Des entretiens ont été réalisés auprès des bénéficiaires du projet. Des questionnaires ont également été utilisés, notamment pour l'évaluation des apprentissages.

• Les résultats :

Concernant les causes de l'analphabétisme des adultes et de la non scolarisation des enfants:

- Pauvreté,
- Surcharge d'activités ménagères et de travaux agricoles,
- Manque de sensibilisation et absence de scolarisation antérieure,
- Refus des maris et frilosité quant à la scolarisation des filles.

Concernant le projet-école :

- Parmi les points positifs ou succès les plus fréquemment exprimés par les populations se trouvent la qualité des apprentissages, les fournitures scolaires gratuites, la programmation participative et l'emploi du temps adapté. Les personnes interrogées expriment leur satisfaction concernant le comportement des animatrices et animateurs, leur formation et les cours d'alphabétisation destinés aux adultes.
- Les points faibles les plus exprimés concernent la faible participation des parents, les locaux, le manque d'activités parascolaires et le manque de modules de formation professionnelle.

Concernant les causes de l'absentéisme, les déperditions et la faible participation des parents au projet-école :

- Causes liées au travail des enfants,
- Facteurs liés au projet : différence de niveau entre les élèves, manque d'information et de sensibilisation, manque de motivation et d'intérêt, manque d'encadrement des parents, manque de garantie dans la continuité du projet,
- Des facteurs liés aux mentalités : mariage précoce des filles, frilosité des parents, pauvreté et recherche prioritaire de revenus, absentéisme des parents au foyer, manque de perspective, chômage des diplômés, éloignement des collèges, absence d'internat pour les

filles notamment, mauvais temps, transhumance et déplacements fréquents relatifs à l'élevage.

L'évaluation des apprentissages des élèves :

- le niveau des élèves de l'école du projet Zakoura, en calcul, écriture, dessin, lecture... est supérieur à celui des élèves de l'école publique.

Les appréciations des parties prenantes :

- forte motivation des écoliers,
- bonne formation des animateurs/trices,
- bonne qualité des apprentissages et du niveau atteint par les bénéficiaires du projet.

• Recommandations :

- Animer la vie socio-communautaire autour du projet-école,
- Renforcer les compétences en matière de communication, d'animation et de mobilisation sociale des équipes de terrain,
- Enrichir le programme par des activités parascolaires et trouver des moyens de rendre l'éducation et l'école plus attrayantes,
- Equiper les classes en bibliothèque et coin lecture,
- Organiser l'alphabétisation au profit des pères et hommes du douar,
- Apporter un appui à la scolarisation et à la poursuite des enfants dans le cycle d'étude par des actions d'animation sociale et favoriser l'appropriation de l'école par les membres de la communauté villageoise,
- Familiariser les élèves avec les centres de formation professionnelle de la région et se coordonner avec les instances de la formation professionnelle et de la promotion du travail,
- Promouvoir l'éducation en matière de santé et soin de base,
- Développer l'esprit des activités génératrices de revenus,
- Améliorer l'enseignement d'une langue étrangère.

• Exploitation des résultats :

Les résultats de cette étude ont été pris en compte pour ajuster quelques modalités du projet.

Etude sur l'alphabétisation et l'éducation non formelle.

Groupe de travail « Cinquantenaire de l'indépendance ».

Année 2005.

- Titre de l'étude : L'alphabétisation et l'éducation non formelle.
- Organisme : Groupe de travail « Cinquantenaire de l'indépendance ».
- Durée : 2005.
- Finalité : Faire un bilan des actions menées et des réalisations dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle depuis l'indépendance.
- Termes de références :
 - Apprécier l'évolution dans la gestion, l'organisation et les résultats obtenus en matière d'alphabétisation des adultes et d'éducation non formelle de l'indépendance à nos jours.
- Modalités de réalisation (méthodologie) :

Etude de la littérature existante dans le domaine de l'alphabétisation des adultes et de l'éducation non formelle au Maroc.

- Les résultats :

Sur le plan politique :

Depuis son indépendance, le Maroc n'a ménagé aucun effort pour lutter contre l'analphabétisme et assurer, à toutes les populations, des services d'éducation, d'enseignement et de formation :

- une première campagne nationale d'alphabétisation de masse a été lancée en 1956 par Sa Majesté le Roi Mohammed V et encadrée par la Ligue Marocaine de l'Education de base et de Lutte Contre l'Analphabétisme. Cette campagne nationale a été lancée en 1957 par la même association et a touché 2 millions de personnes.
- En 1980, un service d'alphabétisation des adultes a été créé au sein du Ministère de l'Artisanat.
- En 1990, à l'occasion de l'année internationale de l'alphabétisation, une commission nationale d'alphabétisation a été créée et un appel royal a incité toutes les composantes de la société à participer à la Lutte Contre l'Analphabétisme.
- EN 1991, le Service central d'alphabétisation a été érigé en Division.
- En 1997, une Direction de la Lutte Contre l'Analphabétisme (DLCA) a été créée au sein du Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales et une Direction de l'Education Non Formelle a été créée au sein du MEN.
- En 2000, sous les directives de Sa Majesté de Roi Mohammed VI, le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques s'est engagé à son tour dans le programme de la Lutte Contre l'Analphabétisme.
- En 2002, un Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, chargé de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle a été créé au sein du Gouvernement.

1) Dans le domaine de l'alphabétisation :

Evaluation des campagnes d'alphabétisation avant 1997.

Les campagnes nationales d'alphabétisation touchaient annuellement environ 100 000 bénéficiaires et se caractérisaient par un taux de déperdition de 70% et un rendement ne dépassant guère les 2%. L'évaluation de ces actions a révélé :

- Sur le plan pédagogique : Elles s'adressaient à toute la population sans tenir compte des spécificités et attentes de chaque population cible ; elles véhiculaient une alphabétisation générale calquée sur des concepts scolaires et une pédagogie pour enfants ; elles ne tenaient pas compte des acquis professionnels et cognitifs des adultes et restaient déconnectées de leur vie quotidienne ou leur environnement ; elles ne traitaient pas des mécanismes de créations d'activités génératrices de revenus et d'exercice de métiers...
- Sur le plan organisationnel : La durée du cycle d'alphabétisation était longue (deux années réparties en deux phases), la participation de l'ensemble des opérateurs tant sur le plan de l'organisation que de la motivation et sensibilisation des bénéficiaires était trop faible ; l'absence d'un réel pilotage tant au niveau national que local ne permettait pas un suivi rigoureux des actions ; l'inexistence d'objectif mesurable, réalisable et évaluable caractérisait les campagnes d'alphabétisation.

Une nouvelle stratégie a été mise en place à partir de 1997.

- Mobilisation de tous les opérateurs (Education nationale, Ong, Opérateurs Publics, Entreprises),
- Mise en œuvre d'une approche qui respecte les spécificités de chaque population cible, son environnement...
- Adoption d'une pédagogie adaptée aux adultes,
- Durée d'alphabétisation fixée à 200h,
- Campagnes d'information et de sensibilisation,
- Nouveaux manuels adaptés au public cible,
- Sessions de formations à destination des formateurs relevant du secteur privé, public et du monde associatif,
- Elaboration et administration de tests de positionnement pour mesurer les compétences initiales des bénéficiaires,
- Mise en place d'un système de suivi et d'évaluation,
- Consolidation de la décentralisation et de la déconcentration (renforcement des AREF notamment).

Résultats de cette stratégie : L'augmentation sensible des effectifs des populations analphabètes ayant bénéficié des programmes mis en place a été accompagnée par une nette amélioration des indicateurs de performance, tels que le taux de déperdition qui est passé de 70% à moins de 20% actuellement et le rendement du programme qui dépasse les 60%. Il est cependant difficile de croire aux résultats auxquels la direction a abouti dans ce bilan. Ce sont des jugements non fondés vu l'absence d'un système de suivi et d'évaluation autonome. Les responsables, par manque de moyens, d'expertise et de professionnalisme voulaient seulement confirmer l'aboutissement aux objectifs escomptés. Les données présentées jusqu'à fin 2004 en ce qui concerne les inscrits, les abandons ou pour exprimer le rendement du programme ne sont pas fiables. La direction se base surtout sur des déclarations et des rapports des responsables locaux pour confirmer ces résultats. Il est donc temps d'être plus réaliste, modeste et objectif dans la confrontation d'un phénomène qui ne cesse de prendre plusieurs formes et qui se propage dans divers milieux. Le souci des responsables est d'avancer des chiffres qui sont loin d'être conformes

à la réalité. Il est temps d'avoir le courage d'abandonner l'approche quantitative et de favoriser l'approche qualitative pour éradiquer l'analphabétisme et l'illettrisme au Maroc. Le chiffre absolu des analphabètes au Maroc est loin d'être connu ainsi que les types d'analphabétismes existants dans la société marocaine. D'autre part, dans les stratégies déjà adoptées et celles qui seront appliquées dans le plan d'action 2004-2007, le volume horaire réservé pour acquérir les compétences de base par les bénéficiaires est de 200h. Le choix de ce volume horaire n'a pas été expérimenté avant sa généralisation. Le souci financier est sans doute derrière son application. Une alphabétisation convenable pour les adultes est dans plusieurs pays de 1000 à 1200 heures.

Plan d'action 2004-2007 :

Sans l'atteinte des objectifs fixés par les stratégies appliquées et sans une évaluation sérieuse de celles-ci, la DLCA se lance dans un plan d'action de grande envergure qui couvre 4 ans. Ce plan projette d'alphabétiser un million de personnes par an de 2004 à 2007. Cet objectif ambitieux est compatible avec les orientations de la Charte Nationale de l'Education et de la Formation (CNEF) qui stipule une éradication de l'analphabétisme à l'horizon 2015. Le programme « Massirat Annour » s'inscrit dans ce cadre. Chaque fois qu'un nouveau responsable est désigné, on se trouve devant une nouvelle stratégie de lutte contre l'analphabétisme. Ce tâtonnement ne peut être expliqué que par l'absence d'une vision stratégique claire d'alphabétisation.

Bilan de cette stratégie : En analysant les résultats du programme intitulé « Massirat Annour », on constate que ces résultats sont loin d'être compatibles avec les chiffres annoncés par le gouvernement. Le programme, débuté en mai 2003, avait pour objectif d'alphabétiser un million de personne par an. Les inscrits sont, au mois de janvier 2004, au nombre de 736 760 (et ne sont plus que 450 335 au mois de juin).

2) Dans le domaine de l'éducation non formelle :

Malgré les efforts fournis par la Direction de l'Education Non Formelle (DENF), la majorité de la population cible ne sera pas touchée par l'ENF. Cette situation aura sans doute des répercussions néfastes sur l'analphabétisme au Maroc. Par ailleurs, il existe une pénurie d'étude dans le domaine de l'ENF au Maroc.

3) Quelques expériences réussies :

En comparant le Maroc avec d'autres pays qui ont le même niveau de développement et qui ont connu le même problème de l'analphabétisme, on note que malgré des efforts considérables, le Maroc reste en retard. Selon Michel Welmond (expert Banque Mondiale), historiquement, les seules campagnes qui ont connu une réussite certaine et durable sont celles qui ont été conçues selon un modèle dirigiste et qui, souvent, ont eu recours à des voies autoritaires pour provoquer la participation populaire. Il en est ainsi des campagnes historiques de l'URSS, de celles du Vietnam, de Cuba, du Nicaragua, de la RPD de Corée, de la Chine, de la Tanzanie...

La plupart de ces campagnes se situaient dans un contexte de transformations profondes de la société et ont été le fruit d'une volonté politique affirmée.

Selon ce qui a été réalisé jusqu'à présent dans le domaine de la lutte contre l'analphabétisme, il est bien clair que les approches adoptées jusqu'en 2004 n'ont pas permis et ne permettront ni l'atteinte des objectifs énoncés par la Charte de l'Education et de la Formation, ni l'aboutissement

à l'éradication de l'analphabétisme en 2025. Les décisions qui ont été prises ainsi que les approches adoptées dans ce domaine se caractérisaient par ce qui suit :

- l'absence d'une vision claire concernant le secteur de l'alphabetisation depuis les années soixante jusqu'à l'avènement de la Charte d'Education et de Formation qui l'a situé dans un contexte global de la réforme de l'enseignement,
- l'improvisation à cause du manque d'études sérieuses sur lesquelles se basera toute réflexion consciente et réfléchie,
- la priorité donnée au quantitatif au détriment du qualitatif, ce qui entraîne des impacts négatifs sur la qualité des apprentissages,
- l'absence de données fiables sur le nombre d'analphabètes et sur le(s) type(s) d'analphabétisme(s) existant au Maroc,
- le manque d'imagination et de courage dans la gestion du dossier de l'analphabétisme, ce qui conduit à une gestion administrative centralisée et lente,
- l'absence de dispositif central, régional et local de suivi et d'évaluation permettant l'obtention d'informations fiables et rationnelles,
- le manque de professionnalisme nécessaire en raison de la complexité et des spécificités des composantes du dossier (andragogie, élaboration des manuels, formation de formateurs et de superviseurs, gestion des ressources humaines et financières, recherche des partenaires...),
- le faible intérêt accordé aux travaux de recherches scientifiques pouvant guider et enrichir la réflexion des décideurs.

• Recommandations :

L'atteinte des objectifs passe obligatoirement par :

- la généralisation d'un enseignement fondamental de qualité. Il est urgent de scolariser tous les enfants qui ont l'âge de la scolarisation et de leur offrir une scolarisation de qualité. Tout enfant qui quitte l'école sans maîtrise des compétences de base ou qui n'est pas passé par l'école sera l'analphabète de demain,
- l'orientation de l'intervention du MEN sur la population non scolarisée de 9-11 ans. L'objectif de cette action est de donner une deuxième chance pour cette population par sa mise à niveau et sa réintégration dans le système formel, contribuant à la généralisation de la scolarisation. L'appareil et les ressources humaines du MEN seraient mobilisés pour la réussite de cette opération,
- le développement d'un programme spécifique à caractère professionnel pour la population des 12-15 ans,
- l'implication sans réserve de l'entreprise dans les actions de lutte contre l'analphabétisme fonctionnel,
- l'implication de la société civile dans les projets d'alphabetisation intégrés assurant en même temps l'acquisition des compétences de bases (écriture, lecture et calcul) et des habiletés professionnelles axées sur des activités génératrices de revenus,
- l'implication des collectivités locales et des différents élus et intervenants sociaux aux niveaux régional et local dans des plans d'action de lutte contre l'analphabétisme,
- la mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation qui permettra de détecter les points forts et les points faibles du système,
- la mise en place d'un système de post-alphabetisation adéquat qui permettra la consolidation des acquis,
- l'organisation du programme de lutte contre l'analphabétisme selon les besoins du public cible, ses spécificités et ses capacités,

- la mise en place d'infrastructures d'accueil qui doivent être à la disposition du public cible pendant des moments opportuns,
- l'application du professionnalisme par le biais de la formation selon le poste de travail (décideurs, évaluateurs, formateurs, superviseurs...),
- le programme de formation ne doit pas être le même pour tout le monde, il doit assurer la maîtrise des compétences de base (lecture/écriture/calcul), l'éducation aux droits de l'homme, l'éducation aux valeurs de la citoyenneté, l'initiation à des habiletés génératrices de revenus et l'élaboration de projets, l'éducation sanitaire, la gestion de l'économie familiale, la protection de l'environnement....,
- des publics doivent être prioritaires (les 15-45 ans).

• Exploitation des résultats :

Une étude sur la post-alphabétisation, mise en place par le SECAENF, sera menée en 2007.

Le Projet LAMP (Literacy Assessment and Monitoring Programme), également appuyé par l'Unesco, et qui sera mis en œuvre en 2007, vise à évaluer un large niveau d'alphabétisation. Ce projet permettra d'estimer les taux d'alphabétisation par niveau de compétences, groupe d'âge, sexe, niveau d'éducation et autres variables. L'objectif étant d'établir des comparaisons internationales en fournissant des points de référence internationaux et régionaux sur l'alphabétisation, à partir desquels des pays pourront mesurer leur propre progrès, et ceci en particulier en relation avec les objectifs importants de l'EPT.

Un projet d'évaluation sur les déterminants de la qualité des actions d'alphabétisation au Maroc sera mené entre octobre 2006 et juillet 2007. Ce projet permettra de disposer de données fiables sur la qualité des acquisitions selon différentes variables (opérateurs, caractéristiques des bénéficiaires, profil du formateur...), favorisant ainsi la définition de « bonnes pratiques ».

Une enquête nationale sur l'analphabétisme et l'éducation non formelle (permettant entre autre d'établir une cartographie des populations) est à l'étude au SE.

Par ailleurs, le Secrétariat d'Etat (en partenariat avec l'Unesco) est aujourd'hui en train de réformer de manière importante son système d'information. Ce qui lui permettra de disposer de données fiables sur le secteur de l'alphabétisation, assurant ainsi une meilleure coordination et un meilleur suivi des actions.

Rapport sur la mise en œuvre du cadre d'action de Dakar en Afrique
pour la période 2000-2005.

BREDA (Bureau pour l'Education en Afrique).

Année 2005.

- Titre de l'étude : Rapport sur la mise en œuvre du cadre d'action de Dakar en Afrique pour la période 2000-2005. Etude de cas : Acquisitions des compétences en alphabétisation au Maroc.

- Organisme : BREDA. (Bureau Régional pour l'Education en Afrique).

- Durée : 2005.

- Finalité : Analyser l'évolution de secteur de l'alphabétisation au Maroc entre 1990 et 2005, dans le cadre de la réalisation des objectifs de l'EPT.

- Termes de références :

Apprécier la pratique en matière d'alphabétisation des adultes depuis la fin des années 1990.

- Modalités de réalisation (méthodologie) :

Etude de la littérature existante dans le domaine de l'alphabétisation des adultes au Maroc.

- Les résultats :

Apprécier la pratique en matière d'alphabétisation des adultes depuis la fin des années 1990 nécessite de mener une étude approfondie se basant sur des contacts et des interviews auprès des décideurs, des planificateurs, des responsables des agences, et sur une approche empirique par le biais d'enquêtes statistiques auprès d'échantillons d'apprenants pour évaluer les connaissances acquises et l'impact de ces programmes sur leurs vécus quotidiens. Jusqu'à aujourd'hui, il n'existe qu'une seule étude, celle réalisée par l'IIPE en 2002 pour le compte de la Banque Mondiale.

Néanmoins, une vue d'ensemble des réalisations de cette expérience d'alphabétisation durant ces dernières années peut dégager quelques aspects d'évaluation.

Au niveau politique : l'action d'alphabétisation bénéficie depuis les années 1990 d'un soutien politique très important. La création d'un Secrétariat d'Etat en 2002 témoigne à ce titre de la volonté du gouvernement marocain de lutter contre ce phénomène. Par ailleurs, l'alphabétisation est à l'ordre du jour de toutes les grandes manifestations de nature sociale ou de développement durable. Des discours royaux ne cessent de répéter la nécessité d'une mobilisation de toutes les forces vives de la nation. Une lettre royale, dans laquelle sa Majesté a appelé à consolider et renforcer les actions de tous les acteurs et d'asseoir un système solide de suivi et d'évaluation, a été adressée le 13 octobre 2003 à la nation. Depuis cette date, le 13 octobre de chaque année est considéré comme une journée nationale d'alphabétisation inaugurant une nouvelle rentrée des programmes.

Au niveau des potentialités offertes : la fin des années 1990 a connu l'apparition de nouveaux acteurs de l'alphabétisation (Ministères et départements publics, Ong et entreprises privées). Cette tendance a permis l'augmentation sensible de l'offre d'alphabétisation et une meilleure coordination entre les intervenants. Des commissions de concertations nationales et provinciales ont par ailleurs été mises en place.

Au niveau de la demande d'alphabétisation : ces dernières années ont connu une augmentation sensible des effectifs d'apprenants (181 000 en 1998 contre 465 613 en 2005). Les femmes occupent une place prépondérante dans les effectifs inscrits (80%) Même s'il semble que cette augmentation des effectifs se soit accompagnée d'une amélioration des performances (diminution des abandons, amélioration du rendement), l'absence d'études spécifiques relatives à l'évaluation des compétences acquises rend le jugement de la qualité très difficile.

Au niveau de l'ouverture sur la société civile : depuis 1998, la part des réalisations des Ong dans les programmes d'alphabétisation n'a cessé d'augmenter (11% en 1999 contre 56% en 2005). Le nombre de conventions signées avec les Ong dépasse actuellement le nombre de 300 sur l'ensemble du royaume. La contribution budgétaire allouée au financement de ce programme occupe une place non négligeable dans le budget de l'état (30 millions de dirhams au titre de l'année 2005). Ces programmes ont permis de créer une dynamique locale très positive. Des coopératives de néo-alphabètes ont été créées et une prise de conscience du rôle de l'alphabétisation dans la vie est sentie même dans des zones lointaines. Des expériences très réussies de plusieurs Ong ont démontré que cette expérience a eu un impact très positif sur l'état de la santé des enfants, leur scolarisation et favorisé la participation des citoyens à la vie politique et active. Cependant, cette expérience souffre encore de plusieurs limites, dont notamment :

- l'hétérogénéité du tissu associatif : ce qui crée un déséquilibre au niveau des moyens que peuvent mobiliser les Ong que ce soit au niveau de la logistique, de l'encadrement, de la capacité d'animation...
- la lourdeur des procédures administratives conjuguée à la faiblesse du rôle d'accompagnement que doit jouer l'Administration locale faute de moyens et de ressources humaines,
- la faiblesse des ressources financières destinées au financement des actions d'Ong : la contribution de l'Etat ne couvre pas tous les coûts des programmes or les Ong sont souvent dans l'incapacité d'exercer sans les subventions étatiques (à l'exception de quelques grandes Ong nationales ou internationales). Cette contrainte risque de transformer le partenariat Etat/Associations en une relation de dépendance totale de la société civile,
- l'absence d'accompagnement dans le domaine de la formation, de l'encadrement, du suivi et de l'évaluation ne permet pas une réelle professionnalisation des interventions.

La pérennité de ces résultats reste conditionnée à la mobilisation permanente de toutes les composantes de la société. Les programmes étatiques se sont vus restructurés autour d'une culture d'objectifs et de résultats. L'action de la société civile a permis d'asseoir une organisation des populations dans le cadre d'associations communautaires ou de développement local. Ces organisations ont pour centre d'intérêt la promotion sociale intégrée.

Sur le volet du financement, le budget de l'Etat ne pourra en aucun cas subvenir aux besoins identifiés. A ce titre, un effort considérable devra être fait pour assurer une mutualisation des ressources.

• Recommandations :

Adopter une approche d'intervention spécifique au contexte du public cible et à la nature des programmes en question. La déconnection des programmes d'alphabétisation des adultes du rythme et de la pédagogie scolaire, la diversification des programmes offerts en fonction des spécificités culturelles, linguistiques et des caractéristiques sociodémographiques et

socioéconomiques des populations ciblées pourraient améliorer sensiblement l'attraction des programmes et par conséquent, diminuer les taux d'analphabétisme.

Sortir d'une logique de programmes à « organisation unique » (horaires, salles, durée d'apprentissage...), en faveur d'une logique où le centre d'intérêt serait l'apprenant lui-même. Par conséquent, c'est le public cible qui devient maître de sa décision en fonction de son vécu quotidien. Ceci favorisera la rétention des apprenants jusqu'à l'achèvement des cours.

Mobiliser toutes les composantes de la société : pouvoirs publics (infrastructures d'accueil et encadrement) ; société civile (système de partenariat conventionnel) et le tissu économique privé (accompagnement dans le processus de mise à niveau).

Mettre en place un système d'information pour la gestion des programmes d'alphabetisation, défini sur la base d'indicateurs mesurables. La communication entre les intervenants revêt un caractère essentiel pour le fonctionnement de ce système. Sans un système d'information, aucun dispositif de suivi et d'évaluation ne peut fonctionner.

Asseoir des dispositifs de collecte de données et de mesure des niveaux d'alphabetisation, basés sur une méthodologie commune permettant la comparabilité entre pays et la production d'indicateurs plus consistants.

Accorder à la formation des ressources humaines une priorité dans l'exécution des programmes. Le rôle de l'éducateur est primordial dans un cours d'alphabetisation. Lui seul est capable d'assurer la persévérance des apprenants. Les techniques utilisées doivent permettre aux apprenants adultes de s'épanouir dans le processus d'apprentissage.

Mettre en place des structures de concertation et de partage d'expériences entre tous les intervenants. Ces structures doivent assurer une parfaite coordination entre les acteurs et par conséquent, l'unification de la stratégie d'intervention.

Favoriser la mobilisation des ressources locales et la formation des acteurs de la société civile en matière d'élaboration de projet pour la recherche de financement autre que le budget de l'Etat.

• Exploitation des résultats :

Plusieurs projets actuellement menés par le SE peuvent répondre à différentes recommandations émises par le rapport.

Concernant la formation et les contenus des programmes, le projet Alpha Maroc actuellement financé sur prêt de la Banque Mondiale vise (entre autre) à améliorer la qualité des programmes par des actions favorisant la réforme de la dimension pédagogique des programmes des opérateurs (Ong, campagne générale, départements publics, entreprises...) Les contenus des formation, les méthodes et les manuels seront rénovés afin d'améliorer la participation et le rendement des apprenants.

Le Secrétariat d'Etat (en partenariat avec l'Unesco) est aujourd'hui en train de réformer de manière importante son système d'information. Ce qui lui permettra de disposer de données fiables sur le secteur de l'alphabetisation, assurant ainsi une meilleure coordination et un meilleur suivi des actions.

Le Projet LAMP (Literay Assessment and Monitoring Programme), également appuyé par l'Unesco, et qui sera mis en œuvre en 2007, vise à évaluer un large niveau d'alphabétisation. Ce projet permettra d'estimer les taux d'alphabétisation par niveau de compétences, groupe d'âge, sexe, niveau d'éducation et autres variables. L'objectif étant d'établir des comparaisons internationales en fournissant des points de référence internationaux et régionaux sur l'alphabétisation, à partir desquels des pays pourront mesurer leur propre progrès, et ceci en particulier en relation avec les objectifs importants de l'EPT.

Un projet d'évaluation sur les déterminants de la qualité des actions d'alphabétisation au Maroc sera mené entre octobre 2006 et juillet 2007. Ce projet permettra de disposer de données fiables sur la qualité des acquisitions selon différentes variables (opérateurs, caractéristiques des bénéficiaires, profil du formateur...), favorisant ainsi la définition de « bonnes pratiques ».

Une évaluation des activités d'alphabétisation des adultes au Maroc.

Service de Coopération et d'Action Culturelle, Ambassade de France.

Octobre 2004.

- Titre de l'étude : Une évaluation des activités d'alphabétisation des adultes au Maroc.
- Organisme : Service de Coopération et d'Action Culturelle, Ambassade de France.
- Durée : Avril 2004 – juillet 2004.
- Finalité : Conduire une analyse exploratoire dans la perspective d'appliquer à l'évaluation des activités de lutte contre l'analphabétisme les analyses développées au niveau de l'enseignement formel.
- Termes de références :
 - Mesurer l'efficacité des actions entreprises à travers les résultats des bénéficiaires,
 - Estimer l'impact des opérateurs et des formateurs sur les réussites des bénéficiaires.

• Modalités de réalisation (méthodologie) :

Une enquête de terrain dans la délégation de Kénitra a été réalisée. Elle a concerné 725 bénéficiaires et 40 formateurs, représentatifs des quatre programmes mis en place par le gouvernement marocain (Programme général, Opérateurs Publics, Ong, et entreprise). Chacun des bénéficiaires a été soumis à un test de connaissances (reprenant des exercices de mathématiques et d'arabe mesurant les compétences des 3 niveaux du programme d'alphabétisation) et à un questionnaire renseignant leurs caractéristiques personnelles et professionnelles. Chaque formateur a également été soumis à un questionnaire documentant leurs caractéristiques personnelles et professionnelles.

Pour analyser les résultats, le recours à un procédé statistique (la modélisation) a été utilisé. La modélisation permet d'évaluer l'influence respective des caractéristiques des bénéficiaires et du contexte d'alphabétisation sur la variabilité des résultats individuels.

• Les résultats :

Cette analyse des facteurs de réussite des formations en alphabétisation des adultes, en dépit de son caractère exploratoire, livre d'intéressantes informations sur le fonctionnement du secteur. Elle suggère qu'il existe des différences de performances non négligeables entre les quatre principaux programmes mis en œuvre, mais fait également état d'écarts non négligeables entre opérateurs au sein d'un même programme. En décomposant davantage les résultats, on a pu constater que ces écarts de réussite s'expliquaient également par des différences d'efficacité entre formateurs, en particulier en mathématiques où il pourrait être plus facile de prédire le résultat d'un bénéficiaire en connaissant le formateur qui l'a pris en charge qu'en référence au programme auquel il a adhéré (et bien sûr qu'en référence à ses propres caractéristiques personnelles qui sont de peu de poids dans la réussite finale de la formation).

Les résultats obtenus lors de l'analyse de la réussite aux exercices de mathématiques et d'arabe ont montré que les bénéficiaires étudiés, qui pour la totalité d'entre eux avaient dépassé le premier

niveau d'alphabétisation (pour rappel, il y a 3 niveaux dans la formation), peinaient à réussir les exercices de ce premier niveau supposé acquis. Une telle situation interroge évidemment sur la durabilité de l'alphabétisation reçue et justifierait qu'on mesure plus précisément les compétences d'anciens bénéficiaires plusieurs années après leur formation, voire que l'on mesure les facteurs de réussite à l'aune de la durabilité des compétences acquises plutôt qu'en référence aux seules acquisitions de fin de formation.

• Recommandations :

Cette analyse a montré qu'une évaluation plus fréquente des résultats des bénéficiaires pourrait constituer une stratégie efficace d'amélioration de la qualité des formations en permettant de sélectionner les meilleurs opérateurs et les meilleurs formateurs. A l'évidence, la publication plus régulière d'indicateurs de réussite, devrait, à elle seule, faciliter une auto-régulation qui pourrait à son tour limiter le recours à des actions plus douloureuses (dé-conventionnement, licenciement...).

Le travail réalisé sur ces premières données d'évaluation a également permis de mieux percevoir le mécanisme d'information qu'il conviendrait à l'avenir de mettre en place pour mieux connaître le fonctionnement du secteur et contribuer à en améliorer la gestion. A l'évidence, s'il conviendrait de reprendre cette étude à une plus large échelle (ne serait-ce que pour mieux cerner l'impact des caractéristiques des stagiaires qui dans cet échantillon étaient souvent indissociables des programmes eux-mêmes), il serait utile de compléter l'analyse dans au moins deux directions complémentaires : en aval d'abord avec une analyse de la rétention au sein des programmes, en amont ensuite avec un examen de la durabilité des acquis.

• Exploitation des résultats :

Le caractère exploratoire de cette étude n'a pas permis une généralisation, ni une diffusion à grande échelle des résultats obtenus. En revanche, elle a conduit à la définition de nouvelles études à plus large échelle reprenant les principales recommandations :

- Une étude sur la post-alphabétisation, mise en place par le SECAENF, sera menée en 2007,
- Une étude sur l'évaluation des déterminants de la qualité dans les programmes d'alphabétisation, reprenant la même méthodologie sur un échantillon plus large, sera conduite par l'Unesco en 2006-2007.

Evaluation des écoles non formelles au Maroc.

Banque Mondiale.

Octobre 2003.

- Titre de l'étude : Etude d'évaluation des écoles non formelles au Maroc.
- Organisme : Banque Mondiale.
- Durée : 2003.
- Finalité : Disposer d'éléments d'information sur le contenu, l'organisation et l'impact des programmes d'éducation non formelle mis en œuvre par le gouvernement marocain.

• Termes de références :

- Décrire les compétences acquises par les élèves inscrits dans les écoles non formelles,
- Décrire les dispositifs institutionnels mis en place par les opérateurs et par le MEN pour la gestion pédagogique et administrative de ce programme ainsi que le processus de sélection, suivi, contrôle et évaluation des participants à ce programme,
- Estimer les coûts unitaires par type d'élèves en tenant compte de tous les apports en espèces et en nature des différentes sources,
- Identifier les facteurs socioéconomiques et psychopédagogiques, de même que les facteurs liés au suivi et à la gestion, qui ont influé sur les performances des élèves,
- Faire des recommandations quant aux modifications qui pourraient être apportées au programme pour améliorer ses résultats et son rendement.

• Modalités de réalisation (méthodologie) :

A côté, d'une analyse de la lecture existante (permettant l'appréciation de l'évolution institutionnelle du dispositif), une enquête de terrain auprès de tous les intervenants dans le système a été élaborée (l'enquête s'est adressé à un échantillon constitué de 43 Ong (dont 19 en milieu rural), 119 animateurs et 1619 élèves). Elle visait la collecte de données relatives aux caractéristiques personnelles de ces intervenants mais renseignait aussi sur des éléments organisationnels. Par ailleurs, une mesure des compétences via un test de connaissances a été élaboré et dispensé à un échantillon de 1619 élèves (représentant 5,4% de la population des écoles non formelles).

• Les résultats :

Le dispositif institutionnel mis en place et le bilan des réalisations :

- sur le plan des objectifs du programme, le positionnement de l'ENF n'est pas clair, notamment par rapport aux problématiques de l'alphabétisation des adultes et de l'emploi des diplômés chômeurs,
- sur le plan du processus de sélection des Ong, la procédure reste un acte centralisé et discrétionnaire et aucune indication sur les critères d'éligibilité au programme n'est disponible (manque de transparence quant à l'octroi des subventions),
- sur le plan du pilotage du programme, de larges étapes de la procédure de gestion échappent à la DENF qui se trouve sans maîtrise totale du projet,
- sur le plan de l'évaluation et de la régulation, les projets se trouvent reconduits tacitement, sans aucune évaluation,

- on déplore l'absence d'outils (normalement prévus) au niveau pédagogique, de la formation de formateurs et de dispositifs institutionnels pour la gestion, le suivi et l'évaluation du programme,
- les passerelles vers le système formel tardent à se mettre en place,
- on déplore un malentendu (manque de communication) sur le statut des animateurs,
- on constate une stagnation des effectifs,
- le budget est lui aussi stable et centré sur la rémunération des animateurs, sans possibilités de financer l'instrumentation et le développement du système,
- la subvention moyenne brute constatée par élèves déclarés inscrit officiellement au programme ENF se situe entre 600 et 700 dirhams par élève et par an. Rapportée au nombre d'élèves réellement inscrit dans le programme, la valeur de la subvention serait entre 1065 et 1250 dirhams, la subvention efficace prenant en compte uniquement les élèves qui fréquenteraient régulièrement les cours se situerait quant à elle entre 1870 et 2200 dirhams.

La typologie des intervenants (sites et acteurs):

- Lors de l'enquête de terrain, 38% des sites ciblés n'étaient en fait pas opérationnels (indiquant une grande volatilité des sites de l'ENF),
- Un tiers des animateurs étaient absents (pour des raisons diverses, grèves notamment),
- La moitié des animateurs sont des femmes et la moyenne d'âge se situe aux alentours de la trentaine,
- Tous sont titulaires de licences de l'enseignement supérieur (arabe, droit, études islamiques, économie...), et ont vécu de longues périodes de chômage avant d'être animateur ENF. (Les diplômés chômeurs sont les principales recrues du programme ENF),
- Une grande majorité des animateurs n'ont pas suivi de formation initiale pour exercer ce métier, les seules formations reçues (quand elles existent) ont été dispensées par les ong sur une durée de quelques jours seulement, 50% d'entre eux déclarent ne pas connaître les objectifs de l'ENF,
- 60% des animateurs déclarent ne jamais avoir été évalué dans l'exercice de leur fonction,
- L'ENF ne dispose toujours pas de manuels spécifiques à sa population cible
- La majorité des bénéficiaires sont de sexes féminins, tous issus de milieux très modestes, voir pauvre et analphabète. 45% d'entre eux n'ont jamais été scolarisés, la durée de scolarisation des autres n'excédant pas trois années. 76% d'entre eux sont inscrit à l'ENF depuis moins d'un an. Les 2/3 des élèves ont entre 12 et 16 ans. On déplore un grand turn over des élèves.
- La majorité des actions se déroulent dans des établissements du MEN, les autres sites étant mobilisés par les Ong, les communes. Nombre d'entre eux sont en état de délabrement avancé où ne dispose pas d'équipements suffisants (eau, électricité, latrine).

Appréciations des intervenants sur le système (enquête de satisfaction) :

- Les motivations des élèves bénéficiaires du programme ENF sont diverses, elles se partagent entre la réintégration dans le système formel et l'apprentissage d'un métier,
- Les animateurs estiment leur formation, les supports pédagogiques, les fournitures scolaires, l'encadrement et le suivi insuffisants. Leur insatisfaction s'étend à leur statut, au retard de paiement, en un mot, à leurs conditions de travail. La quasi-totalité d'entre eux souhaitent être intégré par le MEN,
- Les ong ont les mêmes revendications quant aux conditions de travail (absence de support pédagogique, retard dans l'octroi de la subvention...),

La rétention/déperdition :

- Le système ENF se caractérise par des déperditions d'élèves relativement importantes se situant autour de 43% par an. Le turn-over et la volatilité sont en fait des caractéristiques importantes de l'ENF, malgré l'adaptation des rythmes scolaires.

L'acquisition des compétences ENF :

- plusieurs ong ont réussi à dégager des moyens conséquents et s'entourer de l'expertise nécessaire pour bâtir des programmes spécifiques, mettre en place des cycles de formation de formateurs et une organisation qui permette une évaluation régulière et une régulation du système,
- l'apprentissage dans les écoles ENF est néanmoins caractérisé par sa lenteur. Cet état de fait s'explique sans doute par l'absence de matériel pédagogique mais également par les caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires
- l'apprentissage reste centré sur des compétences de base en lecture/écriture/calcul en langue arabe et française. Les compétences de lecture sont le plus développées, au détriment des compétences liées à la langue et expression.

• Recommandations :

Le système ENF a besoin d'une intervention urgente pour s'asseoir sur des bases solides en termes stratégiques et pour être structuré au niveau de l'organisation, de la gestion opérationnelle ou pédagogique.

Au niveau de la stratégie :

- recentrer le MEN sur la population des enfants de 9-11 ans, à même de réintégrer le système formel,
- développer un programme spécifique pour les 12-16 ans (formule du type alphabétisation/initiation à un métier en mobilisant différents partenaires (Ong, Opérateurs Publics, secteurs économiques comme la chambre de l'artisanat...). Les bases d'un tel système existent déjà et pourraient reposer sur l'apport pédagogique du MEN pour les programmes d'alphabétisation (éducation et formation des formateurs au sein de son réseau national) et la contribution du Ministère de la Formation Professionnelle en mettant à disposition les programmes de l'initiation et de la spécialisation professionnelle ainsi que la formation des animateurs de l'initiation professionnelle.

Au niveau du processus de gestion des programmes :

- Mettre en place un processus transparent de sélection des Ong (qui devraient présenter des projets sur la base d'un cahier des charges précis),
- Mettre en place un système de suivi, de contrôle et d'évaluation de l'action des Ong,
- Impliquer les entités territoriales, AREF et délégations dans le processus d'identification des Ong et de contrôle et suivi de leur action.

Au niveau pédagogique :

- renforcer la structuration du système, élaborer les différents supports pédagogiques et assurer leur diffusion,
- mettre en place des outils de mesure et d'évaluation des compétences acquises,
- assurer la formation initiale et continue des animateurs.

Au niveau des actions d'accompagnement :

- renforcer les capacités d'intervention techniques, humaines et financières de la DENF et assurer son autonomie d'action,
- renforcer la capacité des Ong en matière de formulation de projets.

• Exploitation des résultats :

L'achèvement de cette étude a coïncidé avec un changement gouvernemental au Maroc qui a donné naissance au SECAENF.

Depuis, le SECAENF tente d'initier une réelle pédagogie adaptée à la population cible de l'éducation non formelle. Des curricula, manuels et formation de formateurs adaptés à ce type de population ont été élaborés. A côté de ces nouveaux éléments, un programme de soutien scolaire et des cellules de veille ont été créés dans l'objectif de prévenir l'abandon scolaire. Le SECAENF travaille également sur un projet de certification des ONG, qui de fait, conduira à plus de transparence et plus de professionnalisme.

Par ailleurs, par le Secrétariat d'Etat (en partenariat avec l'Unesco) est aujourd'hui en train de réformer de manière importante son système d'information. Ce qui lui permettra de disposer de données fiables sur le secteur de l'éducation non formelle, assurant ainsi une meilleure coordination et un meilleur suivi des actions sur le terrain.

Evaluation des programmes d'alphabétisation des adultes au Maroc.

Banque Mondiale.

Octobre 2002.

- Titre de l'étude : Evaluation des programmes d'alphabétisation des adultes au Maroc, 2002.
- Organisme : Evaluation conduite par l'Institut International de Planification de l'Education (IIPE) pour la Banque Mondiale.
- Durée : Fin novembre 2001 à fin septembre 2002.
- Finalité : Evaluer les actions d'alphabétisation mises en place par le gouvernement marocain de manière à faire le point sur l'état de la question et envisager les suites à donner à l'ensemble de l'opération.
- Termes de références :
 - Décrire les performances réalisées par les différents opérateurs participant aux programmes, en termes de compétences acquises par les bénéficiaires en alphabétisation fonctionnelle,
 - Décrire les dispositifs institutionnels mis en place par les opérateurs pour la question pédagogique (ex : identification, évaluation, suivi des bénéficiaires) et administrative (ex : recrutement, paiement des formateurs...),
 - Décrire les dispositifs institutionnels mis en place par la DLCA pour identifier, sélectionner, suivre, évaluer, contrôler, informer, renforcer et éventuellement sanctionner les opérateurs participant aux programmes,
 - Estimer les coûts unitaires par type de bénéficiaires, en tenant compte de tous les apports en espèces et en nature des différentes sources,
 - Identifier les facteurs aux niveaux des bénéficiaires, des opérateurs et de la DLCA qui ont influencé les performances décrites dans le premier point,
 - Comparer le rendement global des quatre programmes (campagne générale, programme des opérateurs publics, programme des entreprises et programme des ONG),
 - Faire des recommandations quant aux modifications qui pourraient être apportées aux programmes pour améliorer ses résultats et son rendement.
- Modalités de réalisation (méthodologie) :

Dans un premier temps, une analyse a été réalisée au niveau central. Elle consistait à interviewer les différents responsables et/ou formateurs des 4 programmes expérimentés dans le domaine de l'alphabétisation.

Dans un deuxième temps, une enquête de terrain a touché 100 bénéficiaires, 40 formateurs, une vingtaine d'Ong, une vingtaine d'établissements publics, une dizaine de personnes ayant abandonné le programme et une dizaine de personnes membres de la société civile en dehors du programme (universitaires, présidents de communes, pharmaciens...). Tous ont été soumis à des questionnaires (différents selon le sondé), comprenant des rubriques relatives à leur motivation, leurs suggestions pour améliorer le programme, aux répercussions sur leur vie personnelle et familiale, aux raisons de leur abandon...). Cette enquête s'est déroulée dans les régions de Kénitra, Taounate, El Haouz, Marrakech.

• Les résultats :

Les points forts :

- Grande prise de conscience chez l'ensemble des opérateurs de l'ampleur et de la gravité du problème. Les programmes d'alphabétisation ont renforcé cette prise de conscience,
- Les objectifs quantitatifs sont atteints par la majorité des opérateurs,
- Il existe une forte demande en matière d'alphabétisation,
- On note un engagement, une assiduité et une volonté des apprenants de réussir et d'améliorer leurs conditions sociales (leurs principales motivations résultant de la volonté de maîtriser la langue écrite, d'améliorer leur statut social, d'aider aux devoirs de leurs enfants, et de connaître leurs obligations religieuses),
- L'abnégation et le sérieux des formateurs malgré les conditions de travail,
- L'implication de la société civile,
- Forte satisfaction des opérateurs et des apprenants vis-à-vis des résultats obtenus. La quasi-totalité des apprenants affirment que l'alphabétisation a eu des répercussions et effets positifs sur leurs vies personnelles. Ils estiment qu'ils ont plus confiance en eux, qu'ils dépendent de plus en plus d'eux-mêmes et que l'alphabétisation leur a permis une ouverture certaine sur leur environnement (exploitation des connaissances acquises dans la vie quotidienne, lecture des journaux et du coran, suivi des programmes télévisés, lecture de notice, utilisation pour convaincre la famille, les amis et les voisins de l'importance de la scolarisation des enfants et de l'alphabétisation des adultes).

Points faibles :

Les manuels/ programmes : Les contenus des programmes sont considérés comme trop chargés, inaccessibles aux apprenants, ne prenant pas en compte les données socio-démographiques des groupes cibles et les spécificités locales, régionales et sectorielles. A ce titre, ils ne sont pas adaptés aux besoins de certaines tranches des populations cibles (qu'il s'agisse des contenus eux-mêmes ou de la langue utilisée, à savoir uniquement l'arabe classique). Beaucoup d'utilisateurs déplorent par ailleurs sa relative sophistication, une typographie trop petite et une mauvaise qualité de papier. Quant au niveau de participation des opérateurs dans la conception du programme et la définition des modalités de leur exécution, il est jugé insuffisant. Enfin, les opérateurs se plaignent du retard dans la livraison des manuels.

Suivi, Coordination, Evaluation : Les responsables des programmes déplorent un manque relatif de mécanismes de suivi et d'évaluation aussi bien de la qualité de la formation que des modes d'organisation et de gestion des programmes d'alphabétisation particulièrement au niveau local. Ce qui résulte en un manque à gagner de partage des expériences et de consolidation des acquis. Ils déplorent également l'absence de mécanismes d'incitation et de motivation comme l'institution d'un système d'encouragement et de reconnaissance pour la meilleure Ong, le meilleur apprenant...Les opérateurs souhaiteraient un système d'encadrement plus intense, une pratique d'évaluation continue ainsi qu'un partage plus systématique des moyens et des expériences.

Les horaires : La durée actuelle du programme (200h) est jugée par tous insuffisante pour atteindre les objectifs et les niveaux de compétences. Par ailleurs, ces horaires sont parfois inadaptés aux contraintes des apprenants (notamment les cours du soir pour les femmes).

La formation : *Pour information* : Les Opérateurs publics et la Campagne Générale mobilisent leurs propres personnels, les Ong recrutent après entretiens ou font appel au bénévolat. Des efforts restent à faire en matière de formation de formateurs ou de formation continue. Les formateurs qui ont reçu une formation à l'andragogie estiment que la durée de cette formation est insuffisante et parfois dispensée par des personnes non réellement spécialisées. Beaucoup aurait souhaité avoir un complément de formation sur les techniques de comportement et de communication avec les adultes et des outils et manières d'intéresser les apprenants. Enfin, au niveau des apprenants, des critiques sont faites par rapport à l'approche parfois trop « scolaire » utilisée par nombre de formateurs (en particulier les enseignants de la campagne générale).

Financement : Les indemnités accordées aux formateurs ne sont pas jugées très motivantes et les retards enregistrés dans leur paiement compliquent davantage la situation. La majorité des opérateurs dénoncent le caractère rigide des procédures de financement qui empêche bien souvent la réalisation des objectifs. Concernant enfin les coûts unitaires, l'étude montre qu'ils se distribuent comme suit :

- Campagne générale : 150 dhs par bénéficiaire (vacation de formateurs et manuels),
- Opérateurs Publics : 150 dhs par bénéficiaire (vacation de formateurs et manuels),
- ONG : 316 dhs (vacation de formateurs, manuels, technique, logistique),
- Entreprise : Contrat spéciaux de formation (OFPPT) représentant 80% du coût de la formation dans la limite de 2000 dhs par personne alphabétisée.

Les conditions d'exercice: Les opérateurs publics disposent de centres de formations parfois éloignés d'une bonne partie du public cible (notamment le Ministère de l'Agriculture). A ce titre, un système de formation itinérant serait souhaitable. Par ailleurs, une observation effectuée sur le terrain a montré que ces apprenants étaient surtout les filles ou femmes des agriculteurs et non les agriculteurs eux-mêmes, posant ainsi le double problème de l'efficacité des méthodes utilisées et de la finalité économique de l'opération. Les autres opérateurs (en particulier les Ong) se plaignent des classes surchargées, des locaux mal équipés ou inadaptés à la formation des adultes et déplorent le manque de moyens matériels nécessaires à la bonne conduite et à la réalisation des actions d'alphabétisation.

Les abandons : Ils constituent une faille du système. L'étude de terrain a montré que leurs origines pouvaient être diverses :

- Familiales (garde d'enfants, refus du mari),
- Horaires inadaptés (notamment les cours du soir pour les femmes),
- Programmes inadaptés aux besoins.

Informations : Les membres de la société civile en dehors des programmes d'alphabétisation soulignent l'absence relative d'informations concernant les actions d'alphabétisation réalisées ou en cours dans leurs environnements respectifs.

• Recommandations :

Au plan institutionnel: Il conviendrait d'envisager à très court terme la promotion de l'institution au niveau d'un Secrétariat d'Etat ou d'une Agence Nationale pour l'Alphabétisation et encourager la création de structures locales.

Les manuels : Il paraît urgent de revoir et simplifier le contenu du programme pour le rendre plus accessible aux apprenants et mieux adapté aux exigences de la vie quotidienne en prenant en compte les spécificités locales, régionales et sectorielles. Par ailleurs, pour tenir compte de la diversité culturelle, une recherche pourrait être effectuée sur les contenus et les modalités de programmes adaptés aux populations berbères. Il serait intéressant de faire participer les associations locales et les formateurs dans la conception et la formation des programmes d'alphabétisation et de mener une réflexion sur l'utilisation possible des médias notamment pour la formation des alphabétiseurs et les activités de post-alphabétisation.

Les conditions d'exercice: Il conviendrait d'améliorer les conditions de travail (matériel pédagogique, diminution de la taille des classes).

La formation : Il s'agirait d'assurer une formation diversifiée des « alphabétiseurs » en fonction de leur niveau et compétences initiales mais aussi des besoins des groupes cibles auprès desquels ils interviennent et d'organiser davantage de sessions de formation de formateurs (mise en place d'un système de formation continue).

Horaires : Négocier avec les bénéficiaires des meilleures modalités de l'action en fonction de leurs contraintes de temps et d'environnement. Augmenter le volume horaire qui semble largement insuffisant au regard des objectifs fixés.

Suivi, coordination, évaluation : Instaurer des mécanismes de suivi, de coordination et d'évaluation aussi bien de la qualité de la formation que des modes d'organisation et de gestion du programme d'alphabétisation particulièrement au niveau local (audit des ong, évaluations des performances des opérateurs....).

Financement : Activer et simplifier les procédures de délégations de crédits particulièrement pour les Ong qui ont des conventions de partenariats avec la DLCA. Revoir le montant de l'indemnité accordée aux formateurs et procéder à son paiement dans les délais impartis. Augmenter le budget qui est dérisoire par rapport aux objectifs fixés.

Et après : L'apprentissage de la lecture et de l'écriture ne peut être une fin en soi. L'alphabétisation des jeunes et des adultes doit être considérée comme une première étape, non seulement nécessaire mais aussi indispensable à d'autres ambitions d'intégrations au niveau du marché du travail ou de promotion d'activités productrices.

Développement des activités de recherches, et en particulier sur :

- Les causes et conséquences de l'analphabétisme,
- L'impact de l'alphabétisation (utilisation des acquis),
- Relation entre alphabétisation et différents aspects du développement,
- Etude des facteurs favorisant ou entravant les actions d'alphabétisation en fonction d'une situation politique, socio-économique et culturelle donnée,
- Problèmes de motivation et de participation,
- L'utilisation des langues nationales comme sauvegarde de l'identité culturelle et l'étude de solutions apportées aux aspects linguistiques de l'alphabétisation,
- Les paramètres intervenants dans l'optimisation des coûts,
- L'inventaire des méthodes utilisées dans la formation des personnels de l'alphabétisation et pour la préparation des matériels de formation,
- Les méthodes pédagogiques (lecture et calcul notamment),
- Les méthodes de préparation du matériel didactique,
- Les stratégies et contenus de la post-alphabétisation,

- Les rôles et modalités d'utilisation des moyens de communication de masse dans la motivation des jeunes et des adultes à l'égard de l'alphabétisation dans l'apprentissage et dans la formation des instructeurs.

- Exploitation des résultats :

Cette évaluation est à l'origine du projet « Alpha Maroc », financé sur prêt de la Banque Mondiale. Ce projet vise à :

- Améliorer la qualité des programmes par des actions favorisant la réforme de la dimension pédagogique des programmes des opérateurs (Ong, campagne générale, départements publics, entreprises...). Les contenus des formations, les méthodes et les manuels seront rénovés afin d'améliorer la participation et le rendement des apprenants,
- Renforcer la gestion du système par des actions d'étude et de formation qui permettront le renforcement des capacités institutionnelles de la DLCA, des Services extérieurs, du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, et des partenaires. Un plan de formation sera mis en place au profit des cadres du SE et des opérateurs. D'autre part, des stratégies de post-alphabétisation seront développées par ce Projet.
- Développer un processus d'évaluation continue et d'analyse des programmes d'alphabétisation parallèlement aux deux premières composantes. Le projet sera soumis à une évaluation continue de ses résultats et développera une analyse des différents aspects des programmes d'alphabétisation en vue de la généralisation des innovations réussies.

Même si cette évaluation n'est sans doute pas à l'origine de toutes les évolutions du secteur, certaines recommandations sont néanmoins devenues réalités :

- La création du SECAENF (Secrétariat d'Etat à l'Alphabétisation et à l'Education Non Formelle) en 2002,
- La mise en place d'un système d'information : le Secrétariat d'Etat (en partenariat avec l'Unesco) est aujourd'hui en train de réformer de manière importante son système d'information. Ce qui lui permettra de disposer de données fiables sur le secteur de l'alphabétisation, assurant ainsi une meilleure coordination et un meilleur suivi des actions,
- L'augmentation du volume horaire (200 à 300 heures),
- Une convention a été signée avec les 14 universités marocaines, laissant espérer la conduite de recherches dans le domaine de l'alphabétisation.

D'une catégorisation à une typologie des enfants en situation de non
scolarisation ou de déscolarisation.

UNICEF.

Année 1998.

- Titre de l'étude : D'une catégorisation à une typologie des enfants en situation de non scolarisation ou de déscolarisation.
- Organisme : UNICEF
- Durée : 1998.
- Finalité : Dans le cadre d'un vaste projet d'appui au programme d'Education Non Formelle en faveur des enfants de 8 à 16 ans, dresser une typologie des enfants en situation de non scolarisation ou de déscolarisation.
- Termes de références :
 - Etablir une typologie systématisant la connaissance des situations des catégories d'enfants enquêtées en proposant une carte catégorielle des trois sites choisis,
 - Cerner par un diagnostic approfondi la genèse de ce phénomène d'exclusion et le processus de sa structuration,
 - Apprécier la proposition au changement et le potentiel d'évolution de telles situations à partir de l'attitude prospective des enfants et du partage de diagnostic avec les acteurs locaux,
 - Identifier les principes de l'ENF et des critères de configuration des groupes d'apprentissages, significatifs pédagogiquement pour l'efficacité des actions de l'ENF,
 - Suggérer, sous forme de recommandations, des actions d'accompagnement ainsi que des actions spécifiques en raison de l'urgence et de la singularité de certaines situations des enfants enquêtés,
 - Capitaliser les supports méthodologiques élaborés dans le cadre de l'étude pour en généraliser l'utilisation et en systématiser les informations.

• Modalités de réalisation (méthodologie) :

L'étude a été réalisée sur trois sites représentatifs des différents milieux :

- Urbain : Takkadoum à Rabat,
- Péri-urbain : Bensouda à Fès,
- Rural : EL Haouz et Imarine à Marrakech (l'un des sites ne bénéficiant pas d'école).

Ces trois sites ont été retenus en raison de leurs situations périphériques pour les deux sites de type urbain et d'enclavement (pour le site rural), une situation qui en fait des milieux à forte concentration d'enfants non et déscolarisés.

Une enquête de terrain (sur la base de questionnaires et d'entretiens) a été réalisée auprès de 638 enfants (dont 52,2% de filles) non ou déscolarisés. Les dix catégories suivantes étaient représentées :

- enfants de la rue,
- enfants dans les rues,
- enfants au foyer,
- enfants domestiques,
- enfants vivant dans l'exploitation familiale,
- enfants apprentis,

- enfants au travail,
- enfants exploités sexuellement,
- enfants de corvées,
- enfants de l'école coranique.

• Les résultats :

Le diagnostic de la situation :

La non scolarisation est plutôt un phénomène rural et féminin alors que la déscolarisation est plus fréquente chez les garçons et en milieu urbain. Cette dernière varie selon le nombre d'années passées sur les bancs de l'école et le redoublement. La troisième année de l'enseignement fondamental apparaît, à ce titre, comme une année critique.

Les résultats de l'étude ont permis d'établir quatre groupes d'enfants avant d'en définir une typologie :

- le groupe d'enfants non scolarisés, caractérisé par une absence totale de capital scolaire,
- le groupe d'enfants déscolarisés de niveau 1, qui a suivi la 1^{ère}, 2^{ème} et/ou 3^{ème} année du premier cycle fondamental,
- le groupe d'enfants déscolarisés de niveau 2, qui a été scolarisé jusqu'à la 4^{ème}, 5^{ème} et/ou 6^{ème} année du premier cycle fondamental,
- le groupe d'enfants déscolarisés de niveau 3 (scolarisé au-delà du premier cycle fondamental).

L'étude a révélé les contraintes empêchant la scolarisation de ces enfants :

- des contraintes liées au contexte local : absence ou faible couverture scolaire, manque de structures socioéducatives, existence de réseaux d'exploitation de la main d'œuvre enfantine, manque d'infrastructures de base,
- des contraintes liées à la famille : précarité des conditions de vie familiale, importance des coutumes et traditions, démission des parents, famille mono-parental, fort taux d'analphabétisme, dévalorisation de l'école, rupture familiale,
- des contraintes liées à l'école : maltraitance, violence et/ou absentéisme des enseignants, éloignement de l'établissement par rapport au domicile, inadaptation des horaires et méthodes pédagogiques,
- contraintes liées à l'enfant : besoin de travailler, influence négative des groupes de pairs, manque de temps, violence des camarades.

La typologie :

A l'issue de l'étude menée dans les trois sites, la typologie suivante a été retenue :

- classe 1, spécifique au site rural ou groupe en situation de contraintes : cette classe est caractérisée par un déficit économique et culturel, la non scolarisation, des contraintes horaires liées à un cumul d'activités, des contraintes locales à la scolarisation (absence de couverture scolaire), un cadre parental autoritaire attaché aux coutumes et traditions,
- classe 2, spécifique au site urbain ou groupe d'enfants à risque : cette classe est caractérisée par un déficit économique et culturel, la déscolarisation, des contraintes horaires en raison du travail des enfants, une instabilité géographique familiale due à un exode rural, un cadre familial instable marqué par des violences et maltraitements, un rejet de l'école du notamment au comportement violent des enseignants,

- classe 3, spécifique à la catégorie des enfants de la rue ou groupe en situation limite : cette classe est caractérisée par l'exclusion généralisée (sociale, économique et culturelle), une déscolarisation précoce, des activités économiques informelles de survie, une instabilité voire rupture familiale, une insécurité liée aux conditions de vie (survie) dans la rue.

La majorité des enfants interrogés lors de l'enquête souhaitent reprendre (commencer) leur scolarité mais dans une école autre que celle qu'ils ont pu fréquenter auparavant. Une école alternative qui proposerait :

- une réduction du volume horaire journalier,
- un enseignement basé sur les savoirs fondamentaux (lire/écrire/compter),
- des activités diverses telles le dessin, le sport, la peinture,
- des modules de formation professionnelle pour favoriser l'insertion dans la vie active.

• Recommandations :

Développer une éducation non formelle fondée essentiellement sur 4 principes :

- l'obligation éducative : développer un système d'éducation alternatif permettant à tous ces enfants, à défaut d'être scolarisé, de bénéficier d'un minimum d'éducation,
- un espace pluriel d'éducation et de formation : assurer la médiation entre les enfants, l'environnement scolaire, social et professionnel. Développer une pédagogie centrée sur l'apprenant en ayant recours à des méthodes d'apprentissages différenciées,
- une gestion locale de l'éducation : mobiliser les instances locales dans le développement de l'enseignement non formel,
- un réseau partenarial : mettre en synergie les potentialités locales.

Prendre des mesures d'urgence :

- favoriser la réinsertion scolaire des enfants âgés de 8, 9 et 10 ans,
- développer des structures d'accueil (autre que les orphelinats) pour les enfants des rues,
- prendre des mesures institutionnelles et mobiliser l'ensemble de la collectivité pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants,
- lutter contre le travail des enfants (en dessous de l'âge légal défini par la loi).

Prendre des mesures d'accompagnement :

- développer des campagnes de sensibilisation, notamment pour la scolarisation des filles,
- mettre en place des contrats d'apprentissages,
- développer des actions d'accompagnement au profit des parents (revaloriser leur rôle éducatif, les impliquer dans l'apprentissage de leurs enfants, mettre en place des cours d'alphabétisation à destination des parents),
- développer des projets socioéducatifs.

Prendre des mesures de promotion :

- promouvoir des espaces d'apprentissages diversifiés et différenciés,
- promouvoir des espaces de consultations diversifiés,
- veiller à la professionnalisation des animateurs de l'ENF,
- développer la recherche pédagogique.

• Exploitation des résultats :

Comme recommandé par l'étude, le programme d'éducation non formelle élaboré par le Secrétariat d'Etat à l'alphabétisation et à l'éducation non formelle (institution qui n'existait pas au moment de la réalisation de l'étude) accorde une attention particulière aux :

- enfants du milieu rural et ceux du milieu périurbain avec une priorité d'action envers les filles,
- enfants en situation de travail,
- enfants en situation difficile et précaire (enfants des rues notamment).

Se fondant sur une approche globale et intégrée, le programme d'éducation non formelle favorise le développement de partenariats (auprès d'organisation gouvernementale ou non, au niveau national et local), la formation des animateurs, le développement de programmes pédagogiques adaptés et l'insertion des enfants dans l'enseignement formel.

Les études en cours où a venir.

• Titre de l'étude : Evaluation de la campagne nationale d'alphabétisation « Massirat Annour ». Termes de référence.

• Organisme : SECAENF

• Durée : 2006 (4 mois)

• Finalité : Les réalisations durant la campagne 2003-2004 (date du programme Massirat Annour), bien qu'importantes, restent en deçà des objectifs fixés, ce qui nécessite de mener une étude approfondie sur tout le processus d'alphabétisation depuis la sensibilisation, la communication, l'organisation administrative, le déroulement pédagogique, le suivi et l'évaluation pour dégager les points forts et les points faibles afin d'apporter les correctifs nécessaires pour les années à venir.

• Termes de références :

Au niveau de la communication et de la sensibilisation :

- Vérifier si la campagne de communication a bien touché le public ciblé et les opérateurs potentiels,
- Evaluer le contenu des messages utilisés dans la campagne de communication et leur impact sur les populations ciblées,
- Evaluer le degré d'utilisation des supports disponibles et le choix des médias.

Au niveau organisationnel :

- Mesurer le degré d'implication des différents opérateurs concernés (publics, privés, société civile) et dégager les raisons de l'implication insuffisante d'autres opérateurs (collectivités locales, opérateurs privés de formation...);
- Evaluer le degré de satisfaction des opérateurs sur le déroulement de la campagne : durée, modalités d'exécution des programmes, financement, accompagnement, communication...;
- Evaluer l'efficacité du système de gestion déconcentrée pour apprécier le rôle assuré actuellement par les services déconcentrés (Académies et Délégations) dans l'exécution de la campagne (financière et autre), au niveau de la coordination entre les intervenants et le suivi des actions entreprises,
- Décrire les facteurs de motivation des populations ciblées par la campagne et dégager les raisons d'abandons des bénéficiaires,
- Comparer les performances des programmes partant de leurs spécificités en se basant sur les résultats réalisés et en mesurant l'impact sur les situations de vie de leurs bénéficiaires.

Au niveau pédagogique :

- Evaluer les réalisations des programmes en termes de connaissances acquises par les bénéficiaires,
- Evaluer la satisfaction des intervenants : opérateurs, formateurs et bénéficiaires des curricula proposés,
- Identifier les centres d'intérêts des populations ciblées par la campagne et les facteurs issus de leurs environnements susceptibles de promouvoir les programmes d'alphabétisation et de post-alphabétisation,
- Définir et évaluer le profil des formateurs et du personnel mobilisés dans la campagne.

• Modalités de réalisation (méthodologie) :

Une première étape consistera à recueillir et analyser les informations et la documentation disponibles sur la campagne auprès du SE, des services déconcentrés et des quelques opérateurs au niveau de chaque programme d'alphabétisation.

Dans un deuxième temps, une enquête auprès d'un échantillon de 1000 personnes ayant bénéficié de la campagne au titre de l'année 2003-2004 sera mise en place dans les régions du Grand Casablanca, de Marrakech Tensift Al Haouz et de Taza Al Hoceima.

• Les résultats attendus:

Un rapport final sur les résultats de l'étude précisant :

- les données statistiques relatives à chaque aspect de l'étude,
- les résultats de l'analyse qualitative et quantitative de ces données,
- les recommandations pour l'amélioration des programmes à venir.

• Titre de l'étude : Etude sur les déterminants de la qualité des actions d'alphabétisation au Maroc. Termes de Référence.

• Organisme : SECAENF/UNESCO

• Durée : Octobre 2006-Juillet 2007

• Finalité : Permettre au gouvernement marocain de disposer de données fiables sur la qualité des programmes d'alphabétisation.

• Termes de références :

Réaliser une étude de terrain sur les déterminants de la qualité des actions d'alphabétisation :

- Evaluer la fréquentation des dispositifs et la qualité des apprentissages,
- Evaluer les bénéfices et la durabilité de l'alphabétisation pour les bénéficiaires,
- Mener une analyse coût-efficacité de l'ensemble du dispositif.

• Modalités de réalisation (méthodologie) :

L'enquête se déroulera dans l'Académie de Marrakech et s'appuiera sur l'équipe universitaire de Cadi Ayyad.

- Concernant la fréquentation des dispositifs et la qualité des apprentissages, le suivi d'une cohorte de bénéficiaires, depuis leur inscription jusqu'à la passation d'un test final d'acquisition, sera organisée. Dans le même temps une analyse de l'assiduité et de la rétention individuelle sera menée.
- Concernant les bénéfices et la durabilité pour les bénéficiaires, l'enquête consistera à contacter d'anciens bénéficiaires qui seront soumis à un questionnaire léger et à un test de connaissances,
- Concernant l'analyse coût-efficacité, les résultats des analyses précédentes concernant la qualité des apprentissages et la rétention pourraient être mobilisées dans cette perspective en les complétant par un examen des moyens publics et privés engagés dans les différentes actions.

• Les résultats attendus:

Un rapport final sur les résultats de l'étude précisant :

- les données statistiques relatives à chaque aspect de l'étude,
- les résultats de l'analyse qualitative et quantitative de ces données,
- les recommandations pour l'amélioration des programmes à venir.

• Titre de l'étude : Enquête nationale sur l'analphabétisme et l'éducation non formelle. Termes de référence.

• Organisme : SECAENF.

• Durée : 2007 (6 mois)

• Finalité : Renseigner le SE sur les profils, les comportements, les attitudes des apprenants et étudier les causes qui se cachent derrière ce phénomène. Analyser les causes et effets de la non scolarisation ou de la déscolarisation des enfants.

• Termes de références :

Objectifs généraux :

- Disposer d'informations fiables sur l'état de l'analphabétisme, de la non scolarisation et de la déscolarisation,
- Identifier le profil et les besoins des populations cibles en matière d'alphabetisation et d'éducation non formelle,
- Aider à la prise de décision en matière d'élaboration de politiques et de programmes adaptés aux attentes et aux besoins des populations cibles.

Objectifs spécifiques :

- Estimer, par région, le taux d'analphabétisme des populations selon le milieu de résidence, le genre, la tranche d'âge et le secteur d'activité,
- Estimer, par région, le niveau de la non scolarisation et de la déscolarisation des enfants en âge d'être scolarisés selon le milieu de résidence et le genre,
- Identifier l'origine et les causes de l'analphabétisme, de la non scolarisation et de l'abandon scolaire précoce,
- Evaluer l'impact de l'analphabétisme sur le développement économique et social du pays, notamment sur la santé (reproduction, hygiène...), l'éducation des enfants (particulièrement les filles en milieu rural), l'environnement et la protection des ressources naturelles, la participation des citoyens à la vie communautaire, la productivité et la compétitivité,
- Permettre d'approfondir la connaissance du milieu environnant des populations cibles et son degré d'incitation à l'apprentissage.

• Modalités de réalisation (méthodologie) :

L'enquête portera sur un échantillon représentatif de 12 000 ménages et sera basée sur la collecte d'informations via questionnaires, entretiens, interviews...et sur l'organisation d'un séminaire de restitution des résultats.

• Les résultats attendus:

Un rapport final sur les résultats de l'étude précisant :

- les données statistiques relatives à chaque aspect de l'étude,
- les résultats de l'analyse qualitative et quantitative de ces données,

- les recommandations pour l'amélioration des programmes à venir,
- l'organisation d'un séminaire de restitution des résultats.

- Titre de l'étude : Etude sur l'organisation des programmes de l'éducation non formelle réalisés par les associations. Termes de référence.
- Organisme : SECAENF.
- Durée : 2007.
- Finalité : Optimiser l'organisation des programmes de l'éducation non formelle réalisés par les associations.
- Termes de références :

Cette étude comprendra deux volets.

Le premier volet concerne la structuration et l'organisation des programmes d'éducation non formelle réalisés par les associations de développement. Ce volet comprend :

- un état des lieux qui portera sur les aspects suivants :
 - L'organisation : organisation de l'association, situation du programme au sein de l'association, système de prise de décision, ressources financières et humaines du programme, prospection pour la sélection des bénéficiaires, motivation des bénéficiaires, choix des locaux, équipement, matériel de travail, organisation du programme, planification des activités, système de suivi et d'évaluation.
 - Les Ressources humaines : profil des animateurs et mode de sélection, formation des animateurs (complément de formation à celle organisée par la DENF), profil des encadrants, disponibilité et formation continue de ces derniers, évaluation du personnel.
 - Coordination et communication : parents ou tuteurs des bénéficiaires, service local d'éducation non formelle, institutions de la formation professionnelle, autres associations actives dans ce domaine.
- conception des procédures :
 - Prospection : identification des sites, sélection des animateurs et encadrants, inscription et répartition des apprenants.
 - Organisation du programme : précision des objectifs, précision des attributions et répartition des tâches, planification de la réalisation, motivation des apprenants.
 - Système de suivi et d'évaluation : mise en place du dispositif de suivi de la réalisation, présence, réalisation des actions planifiées, évaluation de la réalisation, évaluation des ressources humaines, ajustements.
 - Communication et reporting : communication avec le service local d'éducation non formelle, communication avec les parents ou tuteurs des élèves, rédaction des rapports et archivage.
 - Intégration des bénéficiaires : post éducation non formelle, organisation de l'intégration des élèves à l'école et dans la formation professionnelle.
 - Financement du programme : évaluation des coûts, recherche de fonds complémentaires, tenue de la comptabilité et rapports financiers.

Le deuxième volet concerne la mise à niveau pédagogique des associations actives dans le domaine de l'éducation non formelle. Ce volet comprend :

- un état des lieux qui portera sur les aspects suivants :

- Méthodes d'enseignement : références pédagogiques du programme, programmation des cours, planification des séances, relation animateur/apprenant, l'évaluation pédagogique, l'élaboration et la programmation des séances de soutien.
- Qualification des ressources humaines : la formation initiale et continue des animateurs, la formation des encadrants.
- l'élaboration d'une démarche pédagogique (méthodologie de travail). Cette étude vise à définir et mettre en place une pédagogie différenciée axée sur :
 - La connaissance de l'apprenant,
 - La planification par objectifs,
 - L'évaluation des compétences,
 - L'élaboration des cours de soutien comme moyen de mise à niveau,
 - L'orientation des apprenants.

• Modalités de réalisation (méthodologie) :

Pour répondre à ces différentes exigences, une enquête auprès d'un échantillon d'associations actives dans le cadre de trois programmes d'éducation non formelle (insertion dans l'éducation fondamentale, insertion dans la formation professionnelle et enfants employés) sera menée. Elle se focalisera sur une analyse de leurs pratiques (administratives, de gestions, procédurales et pédagogiques). L'objectif étant d'uniformiser les modes de réalisation et de gestion de projets en fonction du dispositif mis en place par la DENF.

• Les résultats attendus:

Un rapport final sur les résultats de l'étude, la définition de nouvelles procédures de gestion en conformité avec le dispositif développé par la DENF.

- Titre de l'étude : Etude de stratégie de post-alphabétisation. Termes de Référence.
- Organisme : SECAENF.
- Durée : 2007
- Finalité : Renseigner le SE sur les profils des populations susceptibles de participer à des activités de post-alphabétisation, faire un bilan des stratégies de post-alphabétisation menées au Maroc et dans d'autres pays.
- Termes de références :
 - Recenser les besoins et les attentes de la population cible,
 - Mesurer les acquisitions des bénéficiaires plusieurs mois après la fin du programme d'alphabétisation,
 - Procéder à un état des lieux des expériences nationales réussies dans le domaine de la post-alphabétisation,
 - Procéder à un état des lieux des expériences internationales réussies et adapter ces expériences au contexte marocain.
- Modalités de réalisation (méthodologie) :

Une première enquête visant à mesurer les compétences des néo-alphabètes portera sur un échantillon total de 750 personnes (certains ayant suivi le programme en 2003-2004, et d'autres en 2004-2005) soumis à des questionnaires et test de connaissances.

La deuxième étude visera à identifier les structures qui proposent des activités de post-alphabétisation (soumises à des questionnaires) et leurs bénéficiaires (soumis à un test de connaissances).

Enfin, des informations seront collectées auprès d'organismes internationaux et d'ong internationales spécialisées dans le domaine de la post-alpha afin d'identifier les expériences réussies dans ce domaine.

• Les résultats attendus:

Un rapport final sur les résultats de l'étude précisant :

- les données statistiques relatives à chaque aspect de l'étude,
- les résultats de l'analyse qualitative et quantitative de ces données,
- les recommandations pour la mise en place d'une stratégie nationale de post-alphabétisation.

- Titre de l'étude : Etude d'impact du projet Alpha Maroc. Termes de Référence.
- Organisme : Banque Mondiale.
- Durée : Octobre 2006 – Mars 2007.
- Finalité : Evaluer les résultats du projet Alpha Maroc.
- Termes de références :

Les objectifs généraux de l'étude sont :

- Analyser les résultats des activités du projet Alpha Maroc,
- Evaluer ses résultats et leurs impacts sur les compétences des gestionnaires, des alphabétiseurs, des apprenants et sur le contenu du programme,
- Définir les critères permettant d'évaluer si le projet à :
 - fait évoluer les structures et les personnels (notamment AREF et Délégations) chargés de la mise en œuvre des programmes dans le sens d'une meilleure efficacité dans l'intervention et d'une meilleure adaptation aux exigences de la collaboration secteur public/société civile,
 - apporter aux programmes pédagogiques et à la formation des alphabétiseurs des modifications permettant de rendre l'apprentissage lui-même plus performant.

Une attention particulière doit être accordée à

- l'évaluation des composantes du système de suivi et d'évaluation mis en place par le SE, ainsi que celui proposé par le projet, en vue de l'enrichir et de l'améliorer,
- l'efficacité du projet (coût/efficacité)

L'étude vise également à mesurer l'apport du projet quant à l'intégration socio-économique des néo-alphabètes.

- Modalités de réalisation (méthodologie) :

Le projet, depuis son lancement, a été soumis à une évaluation régulière de ces résultats. Il s'agira ici de compiler les rapports successifs qui ont déjà été réalisés, de les compléter/affiner en fonction des dernières activités, en d'en produire un rapport final.

- Les résultats attendus:

Un rapport final sur les résultats de l'étude donnant lieu à des recommandations opérationnelles permettant l'amélioration des réalisations futures des activités de la formation de base des adultes.

- Titre de l'étude : Etude d'impact des Programmes d'alphabétisation. Termes de Référence.
- Organisme : SECAENF.
- Durée : 2007 (5 mois)
- Finalité : Améliorer la qualité des interventions et parvenir à une appréciation objective des résultats et des actions des programmes d'alphabétisation.
- Termes de références :

Objectifs généraux :

- Disposer d'informations fiables sur la qualité des quatre programmes d'alphabétisation menés et organisés par les différents partenaires,
- Evaluer l'impact des programmes d'alphabétisation sur les attitudes et le comportement des néo-alphabétisés et sur leur environnement socio-économique,
- Aider à la prise de décision en matière d'élaboration de politiques et de programmes adaptés afin de leur garantir une meilleure qualité,
- Identifier les attentes et les besoins des populations cibles et des alphabétisés en matière de post-alphabétisation pour assurer le non retour à l'analphabétisme,
- Permettre de tester et valider une démarche cohérente et complète d'évaluation d'impact qui sera vulgarisée, par la suite, auprès de tous les partenaires publics, privés et sociaux.

Objectifs spécifiques :

- Affiner l'analyse de l'impact des programmes d'alphabétisation sur le développement économique et social, notamment sur :
 - La santé (reproduction, hygiène...),
 - L'éducation des enfants, particulièrement des filles en milieu rural,
 - L'environnement et la protection des ressources naturelles,
 - La participation des citoyens à la vie communautaire,
 - La productivité, la compétitivité et la qualité des produits,
 - Le niveau de vie, le bien être et les loisirs.
- Mesurer, par région, le degré de cet impact sur les populations par milieux de résidence, genre, tranches d'âge, secteur d'activité, types de programmes...
- Evaluer le degré d'utilisation des compétences acquises par les néo-alphabétisés dans leurs activités quotidiennes,
- Développer des indicateurs de suivi et d'évaluation de la qualité des programmes d'alphabétisation,
- Assister le Secrétariat d'Etat dans le renforcement de l'élaboration des politiques d'alphabétisation et de post-alphabétisation, en proposant des mesures, des thèmes, des centres d'intérêts et des programmes adaptés aux attentes et aux besoins des populations cibles et des alphabétisés dans différents secteurs et activités de la vie courante.

- Modalités de réalisation (méthodologie) :

L'enquête portera sur un échantillon représentatif de 2100 personnes (localisées dans les régions de Souss-massa-daraâ ; Meknès-Tafilalet, l'Orientale). La population de cet échantillon sera

formée de trois groupes de tailles égales et qui présentent les mêmes caractéristiques socio-démographiques.

- le premier échantillon constitue un groupe témoin de personnes analphabètes n'ayant jamais suivi de cours d'alphabétisation, par rapport auquel les résultats pourront être comparés,
- le deuxième échantillon sera constitué de personnes qui viennent de terminer leur cycle d'alphabétisation,
- le troisième échantillon sera constitué de personnes ayant terminé leur cycle d'alphabétisation depuis au moins six mois.

Ces personnes seront soumises à des questionnaires et ou entretiens.

• Les résultats attendus:

Un rapport final sur les résultats de l'étude précisant :

- les données statistiques relatives à chaque aspect de l'étude,
- les résultats de l'analyse qualitative et quantitative de ces données,
- les recommandations pour l'amélioration des programmes à venir,
- l'organisation d'un séminaire de restitution des résultats.

- Titre de l'étude : LAMP (literacy Assessment and Monitoring Programme). Termes de référence.

- Organisme : SECAENF/UNESCO

- Durée : 2007

- Finalité : Développer une nouvelle méthodologie de mesure directe des niveaux d'alphabétisme de la population adulte, inspirée des enquêtes internationales et adaptée aux contextes des pays en développement.

- Termes de références :

- Produire des données répondant aux besoins en informations des décideurs nationaux,
- Produire des données fiables assurant une comparabilité internationale,
- Renforcer les capacités nationales en permettant aux équipes nationales de s'appropriier tous les aspects de cette nouvelle méthodologie,
- Construire une échelle principale de l'alphabétisme en représentant la distribution des niveaux d'alphabétisme de la population adulte,
- Décrire, de manière détaillée, les habiletés (compétences) de la population à faible niveau.

- Modalités de réalisation (méthodologie) :

Au niveau méthodologique, LAMP s'inspire très fortement des enquêtes internationales en y ajoutant un élément supplémentaire, le module composante de base. Le point commun de LAMP avec les enquêtes internationales est que ce projet cherche à construire des échelles d'alphabétisme permettant de visualiser la distribution des niveaux d'alphabétisation de la population adulte. La spécificité de LAMP réside dans le fait que ce projet cherche également à fournir une description détaillée des populations à faible niveau d'alphabétisme.

L'enquête va utiliser les instruments suivants :

- un questionnaire pour collecter les données sociodémographiques du répondant,
- un test mesurant les niveaux d'alphabétisme de la population (ce test sera standardisé à l'ensemble des pays du projet, avec néanmoins des items spécifiques au contexte national marocain).

Après une enquête pilote qui permettra la validation statistique des outils, l'enquête principale sera menée auprès d'un échantillon représentatif de la population adulte (15 ans et plus).

- Les résultats attendus:

Un rapport présentant les résultats obtenus par les différents pays participant au projet dans un objectif de comparaison internationale.